
3 1761 03936 6950



N 7. 8.

LES SOUVENIRS

DE M. LE COMTE

DE CAYLUS.

DE L'IMPRIMERIE DE D. A. DELAMARRE,
RUE JEAN-PAIN-MOLLET, N°. 31.

LES SOUVENIRS

DE M. LE COMTE

DE CAYLUS,

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

IMPRIMÉS SUR SES ORIGINAUX INÉDITS,

Pour faire suite aux Souvenirs de Madame *de Caylus* sa mère, avec des Lettres également *inédites* de cette Comtesse à son Fils; précédés d'une Notice historique sur la vie et les ouvrages de cet Académicien.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez HUBERT et Cᵉ., Libraires-*Éditeurs*, *rue des Grands-Augustins*, *N°*. 24.

AN XIII — 1805.


LIBRARY
APR. 5 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

PRÉFACE.

Le comte de Caylus avoit recueilli des choses intéressantes, dont il avoit été le témoin, ou qu'il avoit apprises de personnes dignes de foi; peut-être a-t-il dû cette idée aux mémoires qu'avoit laissés sa mère, sous le titre modeste de *Souvenirs.*

Il avoit intitulé son recueil: *Mémoires et Réflexions*; comme il les avoit écrits pour son usage particulier, les faits dont il se rend compte se trouvant étrangers les uns aux autres, il n'ob-

servoit point cet ordre méthodique, cette unité d'ensemble qu'exige une histoire suivie ; mais l'intérêt du sujet fera sans doute pardonner ce désordre inséparable d'un recueil de souvenirs.

NOTICE HISTORIQUE,

Sur la vie et les ouvrages de M. le Comte de Caylus.

ANNE-Claude-Philippe de Thubières, de Grimoard, de Pestels, de Levy, comte de Caylus, conseiller d'honneur au parlement de Toulouse; né à Paris, le 31 octobre 1692, de Jean-Anne de Caylus, et de Marthe-Marguerite de Valois, marquise de Vilette; mort le 5 septembre 1765.

M. le comte de Caylus, placé par la naissance dans un rang qui semble dispenser de connoissances profondes, consacra cependant une grande partie de sa vie à l'étude des sciences et des lettres.

Les talens furent héréditaires dans sa

famille : il eut pour bisaïeul Théodore Agrippa d'Aubigné, qui mania la plume et l'épée avec un égal succès. La mère du comte de Caylus lui légua son amabilité et les grâces de son esprit : c'est un bien qu'il sut faire valoir.

M. de Caylus vécut à la cour, sans en prendre les travers : il conserva son indépendance au milieu de la servitude.

La passion de voir, de connoître, d'approfondir, l'entraîna bientôt loin de sa patrie. Ses travaux militaires secondèrent cette passion. Il fit le voyage d'Italie, observa les monumens, et médita sur la cendre des grands hommes.

Il passa ensuite dans le Levant et visita les ruines d'Éphèse. Après un séjour de deux mois à Constantinople, il alla voir la cour ottomane que la guerre de Hongrie avoit attirée à Andrinople. La peste qui répandoit alors ses ravages sur ces contrées, ne put ralentir un instant sa course scientifique. Il échappa heureusement à ce fléau.

Au bout de quelque temps, il passa le détroit des Dardanelles; il voulut interroger les champs consacrés par le génie d'Homère, et reconnoître la scène où ce grand poëte a placé ses héros.

M. de Caylus eut le bon esprit d'éviter le travers de ceux qui écrivent avant d'avoir observé. Il s'instruisit long-temps, et revint ensuite classer, dans la solitude, les amples matériaux qu'il avoit recueillis dans ses voyages. Encore a-t-il craint de faire connoître ses talens avant l'époque de leur maturité. Ses premiers écrits ne furent que les jeux de sa plume. Il les destinoit à la société qui les inspiroit, et n'y attachoit que très-peu d'importance. Ses romans, ses contes, étincellent de feu et de saillies; le style en est quelquefois incorrect, mais peut-être en acquiert-il plus d'aisance. Il possédoit surtout ce goût délicat, ce jugement exquis, présent de la nature, si supérieur à l'étude.

M. de Caylus travailloit aussi, par dé-

lassement, à la collection intitulée: *Recueil de ces Messieurs*, avec MM. Duclos et Tressan. On lui attribua long-temps l'*Histoire des Chats*, par M. de Moncrif.

Tous les arts sont frères : M. de Caylus en paroissoit convaincu, car il les cultivoit, ou du moins les aimoit tous passionnément. Il écrivit la vie des plus illustres artistes de l'académie royale de peinture et de sculpture, académie dont il faisoit partie en qualité d'honoraire-amateur.

C'étoit trop peu pour lui de cultiver les talens, il les encourageoit souvent par ses bienfaits; c'étoit ainsi qu'il savoit faire un noble emploi de sa fortune. Les amis des arts ne se souviendront pas, sans reconnoissance, que c'est peut-être à la bienveillance de M. de Caylus qu'ils doivent le célèbre Bouchardon.

M. Lebeau, secrétaire de l'académie des inscriptions et belles-lettres, a composé l'éloge historique de M. de Caylus. Il rend une égale justice à la supériorité

le son esprit et aux qualités de son cœur:
sa libéralité, dit-il, étoit tout son luxe;»
xpression heureuse qui le peint d'un
rait.

Une grande entreprise l'attendoit; elle
toit digne de son ambition. Mignard
voit, par les ordres de M. de Colbert,
xécuté les desseins des Antiquités ro-
naines. M. de Caylus les retrouva, et
lles ne pouvoient tomber en de plus
ignes mains; il résolut de terminer cet
mmense travail et de le dédier à la
némoire de Colbert. Il s'en occupa jus-
u'au tombeau. La veille de sa mort, il
ecommanda cet ouvrage à son ami
Mariette, et le lui confia comme un dé-
ôt sacré. Les principaux ouvrages de
I. de Caylus sont : Recueil d'antiquités
gyptiennes, étrusques, grecques, ro-
naines et anglaises; 7 vol. in-4°.; l'his-
oire d'*Hercule le Thébain*; et des dis-
ertations sur plusieurs points d'histoire
aturelle.

Il avoit l'estime des savans de toutes

les nations. Les puissances du Nord le consultoient sur le choix de leurs artistes

La maison de M. de Caylus annonçoit le palais de la science. Toute l'ancienne Egypte y sembloit transportée.

M. Lebeau, que nous avons déjà cité retrace avec énergie les derniers momens de cet homme recommandable qui, peu de jours avant sa mort, dirigeoit encore chez lui les travaux utiles à la science. « Porté par ses domestiques il sembloit laisser en chaque lieu une portion de sa vie. Tout étoit mort en lui mais l'amour des lettres respiroit encore. »

Un dépôt d'humeurs dans une jambe le contraignit à supporter des opération douloureuses qui n'altérèrent point se facultés intellectuelles; il travailloit au milieu de ses souffrances, et assistoit régulièrement aux séances de l'académi des inscriptions et belles-lettres. Enfin il succomba; et sa mort laissa autant d regrets aux talens qu'à l'amitié.

NOTICE

Historique et anecdotique sur le comte d'Olivarez, ministre d'Espagne (*).

Le comte d'Olivarez naquit à Rome dans la maison de son père, qui étoit alors ambassadeur d'Espagne auprès du pape *Sixte-Quint*. La maison qu'occupoit cet ambassadeur, étoit l'ancien

(*) Pendant le séjour que fit à Madrid M. d'Harcourt, ambassadeur de France, pour déterminer le roi d'Espagne à donner sa couronne au duc d'Anjou, il recueillit diverses notes sur les principaux personnages de cette cour. M. le comte de Caylus se procura celles que M. d'Harcourt avoit faites sur le comte d'Olivarez qu'il rédigea ainsi qu'on va le voir.

2

palais de Néron ; et les ennemis d'Olivarez ne manquèrent pas de faire valoir cette circonstance, en comparant les cruautés du ministre à celles de cet empereur. Le père d'Olivarez, nommé Dom *Henri*, passe pour avoir empoisonné Sixte-Quint dans une lettre. En effet, ce pontife mourut le 17 août 1590, avec des symptômes de poison et six jours après avoir lu cette lettre. L'auteur des mémoires d'Olivarez assure que le père de ce ministre avoit depuis voulu faire valoir au roi d'Espagne l'important service qu'il lui avoit rendu en cette occasion; quoi qu'il en soit, Dom Henri fut mal récompensé de ce service atroce; car quinze ans après, à peine lui restoit-il assez de fortune pour payer les pensions de Dom Gaspar son fils, à Séville, et ensuite à Salamanque. Voici ce que disent les notes que j'ai recueillies à ce sujet.

Gaspard Olivarez étant pauvre étudiant à Salamanque, dit à un de ses pa-

rens, trinitaire : *Mon cousin, je suis destiné à gouverner le monde.* Sur quoi le moine riposta : *Mon cousin, vous étudiez trop peu et trop mal pour jamais espérer de devenir un évêque par votre mérite. — La sience à laquelle je m'applique et qui sera le fondement de ma fortune*, dit Gaspard avec vivacité, *n'est point la théologie ; c'est une science bien plus élevée....*

Le moine prit ce discours pour un trait de jeunesse et de légèreté; mais Olivarez qui n'avoit pas voulu en dire davantage à son cousin, étoit sectateur zélé de la magie à laquelle il croyoit de bonne foi. Ses compagnons ordinaires étoient de prétendus sorciers qu'il consultoit, et il se conduisoit d'après leurs avis. Lorsqu'il disoit au moine : Je suis destiné à gouverner le monde, c'étoit d'après les astrologues qui l'avoient assuré que la constellation sous laquelle il étoit né garantissoit la certitude de ce glorieux présage.

Dom Gaspar fréquenta toujours les imposteurs en ce genre; et lors même qu'il devint le favori de Philippe IV, il les faisoit venir secrètement au palais. Il fit des présens considérables à une prétendue sorcière appelée St.-Martin-de-Val-d'Yglèsias, avec laquelle il avoit des liaisons intimes. Ayant appris que Michel Cerbellon avoit fait un pacte avec le diable, il voulut le consulter sur divers points; celui-ci s'y étant toujours refusé, il le fit mettre en prison; mais quoique Cerbellon y fut fort maltraité par ses ordres, il ne voulut jamais avoir aucune liaison avec ce ministre, dédain bien rare à la cour, surtout à l'égard d'un favori tout-puissant. Olivarez piqué au vif de cette résistance, ne rendit la liberté à Cerbellon que long-temps après. Leonoreille, qui passoit pour une fameuse magicienne, reçut ordre d'Olivarez d'ensorceler le roi en sa faveur: Leonoreille ensuite ayant été arrêtée à la cour, le juge la fit transférer à Ségovie,

où le corrégidor eut ordre de la faire évader. Depuis cet évènement, Olivarez la combla de bienfaits; on découvrît en 1640, tous les papiers relatifs à cette affaire; on les adressa au roi, et le ministre eut l'adresse de les intercepter.

Un moine, nommé Leon, devint, par intrigue, médecin de la reine, sans en porter le titre: il fut accusé d'impiété, repris deux fois par l'inquisition et condamné comme magicien; Olivarez qui s'en servoit souvent, parce qu'il donnoit des remèdes pour se faire aimer, le sauva des mains des inquisiteurs. Ce fut ce prétendu médecin qui persuada au roi, que puisque Dieu est le maître des hommes, les rois le sont des corps et de la vie de leurs sujets. Il avoit puisé cet axiome dans le Koran, et Olivarez lui avoit ordonné d'insinuer cette erreur à Philippe IV, à qui ce ministre vouloit inspirer le goût du libertinage. Pour lever tous les scrupules du prince, Olivarez osa lui dire : que tous les pères qui

étoient au service d'un souverain, devoient faire servir leurs filles aux plaisirs du monarque, et que tous les maris devoient lui abandonner leurs femmes. Cette morale, d'après les mémoires du temps, étoit bien conforme à l'opinion des dames de la cour. Olivarez étoit aussi flatteur que vindicatif: il trouvoit plus facile de se plier aux foiblesses du prince, que de faire une bonne, une belle action; débiteur effronté, il vivoit tous les jours avec son créancier royal, lui parloit familièrement, sans jamais payer en respect, en reconnoissance, en conseils utiles, ce qu'il lui devoit à tant de titres.

Pendant qu'Olivarez employoit des moyens infâmes pour corrompre le cœur et l'esprit de son maître, il chercha à lui inspirer du dégoût pour la reine, par un crime aussi atroce que sa morale. La reine étoit grosse; le moine fit des fumigations sur deux chemises de cette princesse; les fumigations lui occasion-

nèrent une perte, suivie d'une fausse couche. Il faut convenir que les rois et les reines sont bien à plaindre quand ils sont entourés de pervers ambitieux. On va voir comment un crime en amène un autre.

L'archiduc Léopold, oncle du roi, passa en Espagne dans la vue d'éclairer ce prince sur les abus que faisoit Olivarez de sa confiance et de sa faveur, et dans l'espérance de faire chasser de l'Espagne ce favori indigne et trop accrédité. Le ministre qui eut vent de ce voyage et de ce projet, fit empoisonner l'archiduc dans un festin. Il ne lui fut pas difficile ensuite de persuader à Philippe IV, que ce prince enclin aux plaisirs de la table, s'étoit tué par un excès de gloutonnerie.

Dans la crainte que l'Infant Dom Carlos ne désabusât le roi sur son compte, il le fit périr, sous le prétexte de la sûreté de l'Etat. Il faut, dit-il au roi, penser à cet égard comme les Turcs,

qui ne se font aucun scrupule du meurtre en pareil cas. Olivarez fit empoisonner l'Infant par un chirurgien nommé Martin Buis, qui traitoit ce prince d'une infirmité secrette. Cette infirmité mit le ministre et le chirurgien à l'abri de toute perquisition.

L'inquisition étoit un obstacle qui gênoit Olivarez, et il avoit tenté plusieurs fois de déterminer le roi à l'abolir, mais toujours inutilement ; dès qu'il fut bien convaincu de l'impossibilité d'en venir à bout, il eut recours à la corruption, pour attirer dans son parti les principaux officiers de ce tribunal alors redoutable.

Dans le même temps, Olivarez fut près d'être disgracié par les insinuations d'une religieuse nommée la mère Louise de Carrion, qui avoit beaucoup de crédit auprès du roi ; elle lui peignoit chaque jour Olivarez comme le plus fourbe et le plus pervers des ministres. Mais il fut assez heureux pour faire arrêter cette religieuse en la faisant accuser d'un

crime supposé. On ne sera pas étonné de la voir périr pendant sa captivité. Le doyen des franciscains eut ordre de l'inhumer dans son couvent.

Le couvent de St.-Placide de Madrid fut fondé par Doña Theresa comtesse d'Olivarez. Il se commit, dans ce monastère, des horreurs de toute espèce. Le frère Garcie, confesseur du couvent, participoit à toutes ces atrocités. Le prieur et Doña Theresa furent poursuivis à cette occasion par les inquisiteurs; mais le ministre arrêta les poursuites.

Celles des religieuses qui n'étoient pas coupables, crurent devoir en cette occasion consulter le démon; mais l'évêque de Badajos, inquisiteur, fut chargé de les poursuivre. Alors Olivarez fit travailler des théologiens et des jurisconsultes qui soutinrent la possibilité de consulter le diable sans crime. Un bénédictin, nommé Pérez, évêque d'Urgel, composa un traité qui favorisoit ce système absurde, et il fut magnifiquement

récompensé par le ministre qui le fit nommer à l'archevêché de Taragonne. Olivarez prit la défense du Talmud des Juifs, le plus impie des livres qu'ils aient. Il entretenoit des liaisons avec eux, et il en fit venir plusieurs de Tessalonique, et ne négligea rien pour leur ménager un quartier dans Madrid où ils auroient eu une synagogue. Malgré le crédit du ministre, le gouvernement et l'inquisition s'y opposèrent vigoureusement. On afficha dans les places de Madrid, des placards avec ces mots: *Vive la loi de Moïse et meure celle de Jésus-Christ.* Le cardinal Monti, nonce du pape Urbain VII, prononça publiquement un discours adressé au roi, dans lequel il osa déclamer contre Olivarez, qu'il falloit, disoit-il, chasser de l'Espagne; s'il ne réussit pas, il empêcha du moins que la synagogue n'eût lieu.

Le cardinal de Ste.-Balbine, grand inquisiteur, ne voulant pas permettre qu'on retirât de l'inquisition les procé-

dures faites contre ceux qui traduisoient Talmud et contre les prétendus magiciens, Olivarez lui força la main. L'inquisiteur alors prit toutes les procédures, et les ayant jetées aux pieds d'un crucifix qui étoit dans la chambre où l'on vint les prendre, il dit : *Mon Dieu ! c'est à vous à défendre votre cause ! vous avez précipité du ciel les anges rebelles, souffrirez-vous que l'anti-Christ outrage à la fois la religion et le trône ?* On porta les procédures au palais où le ministre les fit brûler.

La conduite qu'Olivarez a tenue, prouve qu'un ministre, dont la conduite est équivoque, se défie continuellement de la faveur qui l'a placé, et de la fortune qui lui sourit ; en vain il couvre d'un faux air de dignité et de fermeté les inquiétudes ténébreuses qui l'agitent ; il ressemble aux enfans qui chantent en passant dans un appartement obscur qui les effraye.

Quand on est sans principes, on est

sans moralité. Olivarez sans mœurs cherchoit dans l'astrologie et dans les cultes les plus absurdes, des moyens qui pussent justifier, en quelque sorte, sa conduite, sa vengeance, et ses excès dans tous les genres. Aussi le Koran étoit-il le texte favori de ce ministre; non-seulement il ordonna, de la part du roi, à Marc Obely, interprète de S. M. d'en introduire le texte arabe en Castillan, mais il en fit publier l'esprit; et pour réussir à propager cette doctrine, il sut mettre dans son parti un grand nombre de Maures et persuader au roi que Mahomet étoit le plus grand politique qui eût jamais existé, et qu'un souverain devoit sans cesse l'étudier. C'est sans doute d'après les maximes consignées dans ce livre, qu'Olivarez sollicitant les bonnes graces d'une jolie femme en faveur du roi, et la trouvant difficile à se rendre, il lui dit : *Apprenez, madame, que si votre ame est à Dieu, votre beau corps appartient au roi.* Tant il

est vrai que tout est petitesse dans la flatterie ; incapable de grandeur , elle rampe toujours ; et si la faveur l'élève , ce n'est que par les degrés de l'infamie.

Olivarez ignoroit l'art de faire le bien ; mais il possédoit éminemment l'art de tout corrompre, et jusqu'à son confesseur. Le père Salazar , dans un sermon qu'il prêcha devant le roi en 1622, avança qu'un souverain est maître absolu et de la vie et de la mort de ses sujets. Un autre religieux , le père Ponga, favori du ministre , osa prêcher en 1632, que le mensonge étoit autrefois un péché capital ; mais que depuis la descente du St.-Esprit sur la terre, tout mensonge est excusable ; et graces à Dieu, ajouta-t-il , on tolère jusqu'à l'adultère ; et encore une fois, graces à Dieu, on lit aujourd'hui le o ran....

Ces paroles furent déférées à l'inquisition ; mais le crédit du ministre sauva le prédicateur impie ; on fit entendre aux inquisiteurs que le père Ponga n'avoit

prononcé ces paroles que par ironie.

Le complice des crimes et des empoisonnemens dont le comte duc d'Olivarez a été si souvent accusé étoit le protonotaire Villonueva.

La province de Catalogne qu'Olivarez dépouilloit, envoya des députés au roi pour se plaindre des vexations horribles qu'elle éprouvoit. Olivarez persuada au roi que cette province se rebelloit; les députés furent retenus à la cour malgré eux; et loin de leur rendre justice, on les maltraita violemment. C'est de cette manière que les princes qui ne s'en rapportent qu'au langage de leurs favoris, commettent souvent des injustices volontaires; cela ne peut être autrement dès que les hommes en place sont à la fois juges et parties.

L'anecdote suivante paroît digne d'être connue. En 1641, l'alcade Dom Jean de Quignonos fit arrêter et pendre, à Madrid, Michel Molina, homme de basse extraction, qui avoit déjà été condamné

aux galères : lorsqu'il fut au pied de la potence, il remit au père Manuel, jésuite, son confesseur, la déclaration suivante :

« Moi, Michel Molina, je demande
» pardon au roi, à l'empereur et au
» comte duc d'Olivarez, avouant que
» mal et méchamment j'ai formé une
» trame, et inventé une calomnie par
» lesquelles j'ai accusé S. M. d'avoir, à
» l'instigation du comte duc, prémédité
» la mort du pape Urbain VIII. Ayant
» fabriqué, pour plus grande convic-
» tion, des lettres de vice-rois, d'am-
» bassadeurs etc., j'ai également sup-
» posé que le roi vouloit faire assembler
» un concile pour déposer le pape et
» faire un schisme dans l'église ; comme
» aussi de faire assassiner le cardinal de
» Richelieu. J'ai fabriqué des lettres du
» comte duc par lesquelles il méditoit
» de chasser les Français du Piémont ;
» d'envoyer une armée dans le Mont-
» Ferrat ; de se défaire du duc Bernard

» de Veimar ; de préparer l'évènement
» d'Anvers en 1638, ainsi que celui de
» Fontarabie; d'avoir fait arrêter le sieur
» Permi, secrétaire de l'ambassadeur de
» France à Madrid, et d'assister les Hol-
» landais avec six mille hommes contre
» la France. »

Je me permettrai deux observations à ce sujet. 1°. C'est que le père Manuel étoit la créature du ministre, accusé de tous les griefs contenus dans la prétendue confession de Michel Molina ; 2°. Il répugne à croire qu'un juge aussi subalterne que l'alcade de Quignonos ait osé traiter seul une affaire aussi majeure que celle dont il s'agit, et faire arrêter, de sa propre autorité, plusieurs personnes à ce sujet. Comment, d'ailleurs, un homme du plus bas étage de la société, qui étoit sans appui et sans liaisons, auroit-il pu imaginer une multitude de projets d'une si grande conséquence? La supposition même n'est pas vraisemblable; d'où il suit que la

prétendue déclaration de Molina n'est autre chose que la justification du comte duc, fabriquée par le jésuite qui lui étoit dévoué, et qui probablement avoit promis le paradis au patient, s'il lui remettoit publiquement un papier dont sans doute il ignoroit le contenu.

Olivarez est encore accusé d'avoir fait empoisonner, dans une lettre, Dom Balthazar de Zuniga; assassiner un barbier qui avoit dit au roi que le pain manquoit à Madrid, et d'avoir fait mourir, par trahison, un chevalier de St.-Jacques, qui faisoit la cour à une de ses maîtresses; l'assassinat fut fait dans la maison de Dom Diego, favori du ministre. Celui-ci alla prendre le cadavre dans son carosse et fut le déposer au couvent d'Atocha. En le remettant au père prieur, il lui dit : « il importe à » l'Etat que ce cadavre soit enterré se- » crètement. » Ce fait arriva en 1647.

Un moine de Valence ayant instruit le roi des atrocités qu'éprouvoient ses

compatriotes, le ministre le fit mettre à mort avec six des habitans de Valence qui s'étoient plaint avec justice.

Depuis le secours de Fontarabie, l'amiraut de Castille fut sans cesse persécuté par Olivarez, pour n'avoir pas voulu exécuter ses ordres injustes. Mais l'injustice et les crimes de l'ambition ont un terme marqué dans leurs excès. Deux femmes firent plus pour délivrer l'Espagne d'un ministre, semblable à Néron, que tous les grands conjurés contre lui. La première nommée Coronela, si connue depuis sous le nom de la vénérable Marie d'Agreda, fit tant par les lettres qu'elle écrivoit au roi et par les prétendues révélations, qu'elle indisposa le monarque contre son indigne ministre. On voit dans le procès-verbal de sa béatification, qu'elle avoit appris dans ses extases, que les magiciens amis d'Olivarez avoient attenté à la vie du roi et à la destruction de la famille royale, ainsi que de plusieurs grands attachés au mo-

narque à l'instigation du diable. La seconde femme qui contribua le plus à la disgrace d'Olivarez, fut Dona Anna, nourrice de Philippe IV.

DÉTAILS

Sur la disgrace de Fouquet; Moyens qu'employa Colbert pour arriver à la charge de Contrôleur général, maître des fonds publics, sans responsabilité.

M. Fouquet fut arrêté à Nantes, où la cour étoit allée exprès pour cette expédition, le 5 septembre 1661 ; c'étoit M. Colbert qui le vouloit perdre. Son procès ne fut jugé qu'en 1664, le 4 décembre, et il fut condamné au bannis-

ement qui fut converti en prison perpétuelle dans la citadelle de Pignerolles, où il mourut au bout de vingt ans.

M. Colbert lui succéda, n'ayant que la qualité de contrôleur général. Ce fut M. de Chevreuse, lié d'intérêt avec Colbert, qui persuada à la reine, mère, d'abandonner Fouquet qu'elle soutenoit. Ce dernier étoit si aveuglé par la prospérité, qu'il ne s'aperçut pas de ce qui se tramoit contre lui, et qu'il succomba lorsqu'il croyoit succéder à l'autorité du cardinal Mazarin.

Ici commence un règne nouveau sous le même prince; le ministère du cardinal de Richelieu avoit de même changé la face du règne de Louis XIII. A la mort du cardinal Mazarin, il ne resta, dans le ministère, d'hommes considérables, que M. Fouquet et M. Letellier. Toute la cour regardoit M. Fouquet comme celui qui devoit gouverner; il en étoit persuadé plus que personne, et c'est ce qui le perdit. Le cardinal, en

mourant, avoit laissé un homme au roi dont il lui avoit vanté la capacité; c'étoit Colbert, qui avoit fait les affaires du cardinal durant son ministère. Assurément ce ministre ne pensoit pas que cet homme dût parvenir un jour au degré de fortune où nous l'avons vu, et Colbert lui-même ne l'eût pas osé espérer. Il entretenoit le roi en secret, lui donnoit des mémoires sur la finance, jettoit des méfiances sur M. Fouquet, et lui fournissoit les moyens de le convaincre par les éclaircissemens que sa majesté devoit lui demander. M. Fouquet servit Colbert à souhait; il crut, pour se rendre le maître, ne devoir pas mettre le roi au fait de ses affaires; il crut que le goût que sa majesté laissoit voir pour le travail étoit un goût nouveau qui ne lui dureroit que quelques jours; que ce jeune prince s'en lasseroit bien vîte, et qu'il ne devoit pas le mettre en état de se passer de lui.

Le roi ne recevoit que des réponses

vagues aux questions précises et aux éclaircissemens qu'il demandoit à M. Fouquet; et Colbert ne manquoit pas de relever tout ce que cette conduite pouvoit avoir de suspect.

M. Letellier, que M. Fouquet avoit négligé, et qui s'aperçut que cet homme vouloit le dominer, se lia à Colbert. On présenta un jour au conseil du roi, un premier projet de finance, pour que l'on ne payât plus rien que sur des états de distributions, et on en prévint le roi en lui disant : Si M. Fouquet est de bonne foi, et ne veut que l'ordre et la bonne administration, il ne s'y opposera pas; si au contraire, il veut continuer à se rendre le maître et à ne vouloir pas être éclairé, il le contredira. M. Fouquet donna dans le piège, et sans même chercher des raisons apparentes de rejeter ce projet, il dit avec trop de vérité, *et que deviendrai-je moi? je ne serai donc plus qu'un commis?* Sa perte fut alors résolue; le roi étoit attaqué par deux en-

droits sensibles, par la dépendance où il vit que M. Fouquet vouloit le tenir, et par la déprédation des finances qui étoit parvenue au dernier excès. On sait tout ce qui se passa pour arrêter M. Fouquet, et on peut s'en instruire dans tous les mémoires du temps.

Voilà M. Fouquet perdu; mais Colbert n'étoit encore guères avancé. Il forma dès-lors le projet qui a depuis subsisté et qui a mis dans les finances du roi cet ordre admirable, au moyen duquel on peut à chaque instant balancer la recette et la dépense, sans qu'il puisse jamais y avoir de mécompte ni d'abus. Il ne le montra pas d'abord dans son entier; et comme il commençoit à entrevoir qu'il pourroit prétendre à la première place, il s'appliqua à gagner ceux en qui le roi avoit le plus de confiance; il dit au vieux maréchal de Villeroy, qu'il falloit former un conseil royal des finances et qu'il en seroit le chef; que là, toutes les affaires, sans exception, se-

roient rapportées devant le roi, par les intendants des finances qui auroient leur entrée tour à tour; que pour les affaires de litige, il falloit établir un conseil qui s'appelleroit direction, où il présideroit seul; et qu'ainsi, au nom près de surintendant des finances, il en auroit toutes les fonctions et toute l'autorité.

Le maréchal de Villeroy, flatté de ce projet, l'approuva dans son entier, et de là vint l'établissement de la place de chef du conseil des finances, et de la grande et petite direction.

Quand cela fut fait, il fallut songer à composer le conseil des finances. Colbert y mit deux conseillers qui s'appelèrent conseillers au conseil royal; son beau-frère Pussort en fut un. Lui, étoit intendant des finances et s'étoit fait charger des états de distribution. Cela lui donnoit entrée tous les jours dans le conseil, parce que tous les jours, il y avoit des états de distribution à signer, au lieu que les autres intendants des

finances n'y entroient que quand ils avoient à y rapporter ; mais cela les égaloit encore trop à lui, et il songea à les exclure et à se donner un titre différent du leur. Pour cela, il fit entendre au roi que les états de distribution n'étoient pas encore un moyen assez sûr pour régler la dépense ; et qu'il falloit, pour contenir tous ceux qui avoient à payer, que leurs quittances ne pussent opérer leur décharge que quand elles seroient contrôlées, et qu'il se chargeroit de ce contrôle, comme il l'étoit déjà des états de distributions ; que d'ailleurs, pour épargner au roi la peine d'écouter de trop longs rapports, et pour que rien cependant ne se fit dont il ne prit connoissance, il convenoit que les intendants des finances vinssent rapporter chez lui, et qu'il fût seul chargé de rapporter au conseil.

Le roi approuva ce projet, et ainsi M. Colbert se trouva contrôleur général et maître des fonds, sans être chargé

de rien, parce que le roi signoit tout.

Nous avons vu comme les vues de ce ministre s'étendirent ; comme le commerce devint florissant, et comme il rendit son maître le prince le plus puissant de l'Europe.

PARTICULARITÉS

Sur l'enlèvement de M. de Beringhem, au lieu de celui du Dauphin et de MM. les ducs de Bourgogne et de Berry.

M. de Chamillard, ministre de la guerre, reçut, au commencement de janvier, une lettre anonyme du côté de la Flandres, par laquelle on l'avertissoit que les ennemis prenoient des mesures pour tâcher d'enlever M. le Dauphin, ou MM. les ducs de Bourgogne et de

Berry. Ce ministre communiqua cette lettre au roi, qui n'y fit pas grande attention. S. M. se contenta d'ordonner qu'on doublât les détachemens des gardes du corps qui accompagnoient ces princes à la chasse ou quand ils alloient dehors. Il ordonna en même-temps au lieutenant général de police, à Paris, de veiller aux étrangers qui étoient dans cette ville et à tous ceux qui y arriveroient. Cet avis n'étoit pas sans fondement, comme on va le voir.

Un partisan, nommé Quientem, avoit été valet de pied du prince de Conty, lorsque ce prince alla en Hongrie; il avoit été depuis dans la musique de l'électeur de Bavière; il fut ensuite au nombre de ses chasseurs. Quelques princes d'Allemagne ont un grand nombre de ces chasseurs qui tiennent même lieu de troupes dans le besoin.

Ce Quientem avoit quitté le service de l'électeur et étoit revenu en France à la paix de Riswick. Au commencement

de cette guerre, il avoit eu de l'emploi dans le régiment de Beringhem cavalerie, dont le fils de M. le Prémier étoit colonel; sa mauvaise conduite dans ce régiment l'en fit bientôt chasser. Il repassa chez les ennemis où il se mit à faire le Partisan; il réussit dans ce métier, de manière qu'après plusieurs services qu'il rendit, il parvint à avoir le titre de colonel.

Les révolutions arrivées en Flandres, par la perte de la bataille de Ramillies, et la quantité de places que les ennemis prirent, dont quelques-unes approchoient des frontières de France, donnèrent l'idée à ce Partisan d'enlever, sur le chemin de Versailles à Paris, M. le Dauphin, ou quelque prince du sang.

La connoissance qu'il avoit de ce pays, où il avoit été plusieurs fois, le détermina pour ce dessein; il proposa son projet aux généraux des ennemis qui

l'approuvèrent et lui promirent une grande récompense.

Il prit, pour son expédition, seize officiers et quatorze dragons pour lesquels on lui donna trois passe-ports de dix hommes chacun. Il étoit porté, par ces passe-ports, que c'étoit pour aller à l'ennemi.

Quientem, avec ces officiers et ces dragons, partit Dath. Ils entrèrent en France par trois différentes routes, après être convenus des lieux où ils devoient aller; il y en eût dix qui se postèrent dans le bois de Chantilly, dix à Saint-Ouën, et les dix autres à Sève sur le chemin de Paris à Versailles. Ces derniers se logèrent en différens cabarets; l'un d'eux qui avoit la qualité de lieutenant, entretenoit de grandes habitudes à Paris où il ne couchoit jamais pour échapper à la vigilance de M. d'Argenson, alors lieutenant de police; il passoit dans cette ville pour un maquignon et marchand de chevaux, et il avoit vendu

deux chevaux anglais pour le persuader.

Il se promenoit de temps en temps dans la rue de Sève, et sur le pont qui traverse la rivière de Seine, pour pouvoir donner le signal aux neuf autres qui se tenoient au-delà du pont pendant le jour.

Ils virent passer M. le duc d'Orléans qui alloit à Paris, mais le jour étoit trop grand pour oser rien entreprendre.

Une heure auparavant, M. le Dauphin avec M. le duc de Berry, avoient passé sur le pont de Sève, venant de chasser des daims dans le bois de Boulogne, mais ces princes étoient trop bien accompagnés.

Enfin, ce soir même, qui étoit le 24 mars, à l'entrée de la nuit, celui qui étoit en sentinelle dans la rue de Sève, ayant vu arriver M. le Prémier qu'il ne connoissoit pas; mais, à la clarté du flambeau qui éclairoit le carosse, ayant remarqué le cordon bleu que portoit M. de Beringhem, les armes du roi à la

voiture, et la livrée de sa majesté, il le prit pour quelque prince et donna le signal aux neuf autres qui étoient au-delà du pont.

Les péagers qui l'avoient vu, ce jour-là, passer et repasser plusieurs fois, le voyant arriver fort vîte, le soupçonnant de quelque chose, fermèrent la barrière et l'arrêtèrent; ils envoyèrent avertir aussitôt la brigade du grand prevôt qui étoit à Sève, et on le prit. Pendant ce temps-là, les neuf autres qui étoient au-delà du pont virent venir M. le Prémier qui étoit dans un carosse à six chevaux, n'ayant avec lui qu'un valet de chambre à cheval, un homme de livrée qui portoit un flambeau, et un palfrenier sur un septième cheval, qui suit toujours les attelages en cas de besoin.

Ces neuf hommes étoient postés entre le pont de Sève et Passy, près d'une maison appelée le Point-du-Jour. Là, ils arrêtèrent d'abord celui qui portoit le

flambeau, qu'ils éteignirent; le Partisan qui étoit de ce nombre, fit arrêter le carosse, prit, sans descendre de cheval, M. le Prémier par la manche, et lui dit qu'il l'arrêtoit par ordre du roi. M. le Prémier lui dit qu'il venoit de quitter sa majesté, lui demanda qui il étoit, et s'il y avoit un officier à qui il pût parler; mais le Partisan, sans s'arrêter à lui répondre, le fit sortir du carrosse et monter sur le septième cheval qu'avoit le palfrenier.

Le valet de chambre de M. le Prémier, qui portoit son manteau, voulut le suivre, mais un des cavaliers lui mit le pistolet sur la gorge et le menaça de le tuer s'il suivoit.

M. le Prémier demanda qu'on permît au moins que son valet de chambre lui donnât son manteau, et on le lui jeta sur les épaules.

Celui qui avoit été arrêté à Sêve, devoit servir de guide, et sa détention fut

cause qu'il y eut beaucoup de retardement dans la marche. Ils tournèrent le long des murs du bois de Boulogne d'où ils allérent à St.-Ouën où ils avoient laissé une chaise de poste avec dix hommes. Ils y mirent M. le Prémier qui étoit déjà fort fatigué; mais comme ils ne savoient pas bien les chemins, ils employèrent bien du temps à se rendre à ce lieu.

On apprit bientôt à Versailles, par le valet de M. le Prémier, ce qui venoit de lui arriver; on en fit le détail au roi, qui envoya sur-le-champ ordre à M. de Chamillard de faire expédier des courriers aux intendants pour garder tous les passages. Sa majesté fit partir en même-temps un exempt avec vingt gardes du corps, pour suivre ce Partisan.

MM. Desépines et de Louvain, écuyers de la petite écurie, avec tous les autres écuyers et plusieurs pages, montèrent à cheval et se rendirent tous au bois de Boulogne, où le valet de chambre de M. le

Prémier avoit dit qu'ils étoient. Après avoir battu le bois et n'avoir rien trouvé, ni pu rien apprendre, les gardes du corps s'en revinrent, et les écuyers poussèrent en avant par différens chemins; les uns prirent la route de Normandie; les autres celle de Flandres et d'Allemagne.

On apprit depuis que M. le Prémier s'étant trouvé incommodé, et le Partisan accablé de sommeil, il avoit été obligé de faire une halte de trois heures et de faire baisser le derrière de la chaise, afin que M. le Prémier pût se reposer plus commodément. On prit dans la route trois ou quatre cavaliers dont les chevaux n'avoient pu suivre. M. de Louvain, écuyer du roi, qui témoigna dans cette occasion plus de zèle et d'activité qu'aucun autre, en prit un dans la forêt de Chantilly, et l'ayant remis aux officiers de M. le Prince, poursuivit sa route.

Tous les courriers avoient fait une si

grande diligence, que le partisan Quientem entendit sonner le tocsin de plusieurs villages, dès qu'il fut sorti de la forêt de Chantilly. Il commença pour lors à craindre que son entreprise ne réussît pas; cependant, il alla sans être découvert jusqu'au-delà de Ham. M. de Louvain qui le suivoit de près, arriva à Ham un moment après que Quientem eût passé; il avertit M. de Canizy, lieulieutenant de roi et commandant dans cette place, qui fit sur-le-champ courir après un maréchal - de - logis et douze dragons qui se trouvèrent à cheval et prêts à partir. Le maréchal-des-logis n'eût pas fait une demi-lieue, qu'étant sur la hauteur, il aperçut de loin, sur le chemin, dans la plaine, la chaise de M. le Prémier, et le partisan avec sa troupe réduite à six.

De l'autre côté, Quientem qui regardoit continuellement s'il n'étoit pas suivi, ayant vu sur la hauteur le maréchal-des-logis avec les dragons qui venoient après

lui, se mit le dernier pour faire l'arrière-garde. Le maréchal-des-logis ayant vu cette manœuvre, dit à ses dragons de le suivre le plus vîte qu'ils pourroient, et qu'étant le mieux monté, il alloit s'avancer, et en même-temps il abandonna son cheval; il eût bientôt joint le Partisan auquel il appuya le pistolet sur la gorge. Quientem fut obligé de se rendre, se voyant le plus foible et qu'il alloit être environné de toutes parts. Il fit arrêter la chaise et ceux de sa suite qui se rendirent aussi.

M. le Prémier dit au maréchal-des-logis qu'il en avoit été bien traité et recommanda qu'on ne fit de mal à personne. On ramena à Ham M. le Prémier et les prisonniers. M. le Prémier fit souper avec lui le Partisan, le fit conduire à Versailles et le logea à la petite écurie. Madame de Beringhem, qui avoit été au-devant de son mari, lui fit un présent considérable; et pour récompenser la belle action du maréchal-des-logis,

M. le Prémier lui acheta une compagnie de dragons.

Il est certain que si le Partisan n'avoit pas eu la complaisance de s'arrêter pour donner quelque repos à M. le Prémier, qui en avoit grand besoin, il auroit eu le temps de se sauver, puisqu'à une demi-lieue de l'endroit où il fut pris, il auroit été en sûreté dans le bois, ce qui avoit obligé le maréchal-des-logis à faire cette diligence pour le joindre avant qu'il l'eût gagné.

Quientem et sa troupe furent traités comme prisonniers de guerre, et envoyés en Champagne jusqu'à ce qu'ils pussent être échangés.

Cette entreprise fut regardée comme une des plus hardies qu'on eût jamais faites. Le roi en eut un véritable chagrin, et cela l'obligea de donner des ordres précis pour la garde des passages sur les frontières du royaume.

RENSEIGNEMENS

Sur les empoisonnemens de la Famille Royale.

M. Fagon a conté à ma mère que, lorsqu'il vint rendre compte à Louis XIV de la mort du petit duc de Bretagne, frère aîné du roi d'aujourd'hui, lequel fut porté à St.-Denis avec son père et sa mère, il fit au roi le rapport de l'ouverture de cet enfant, et il ajouta qu'il avoit l'estomach percé par le poison; ce prince s'écria : quoi ! le malheureux enfant aussi? — Quand toute la cour alla chez M. le duc d'Orléans, en manteau, à l'occasion de ces terribles morts, je me souviens de l'horreur avec laquelle

on regardait ce détestable prince, et de la façon embarrassée avec laquelle il levoit ou baissoit les yeux ; c'étoit un homme foible, et par conséquent il portoit son caractère dans le crime même ; on a fort assuré que le roi (Louis XV), fut empoisonné en même temps que son frère, et qu'il n'a été sauvé que par les soins de Mme. de Lalande sa gouvernante ; on a même ajouté, que Mme. de Ventadour fit demander à Mme. de Verrue le secret que le roi Victor lui avoit donné autrefois, quand elle étoit sa maîtresse, pour la guérir d'un poison terrible qu'on lui avoit donné en Piémont. Ce détail est assez probable, mais je sais certainement que dans ce temps, le roi fut malade, et que l'on craignoit pour ses jours. A l'égard du raisonnement que j'ai si souvent entendu faire à ceux qui ont pris le parti de M. le duc d'Orléans, et qui disent : qui l'auroit empêché de se défaire du roi ? N'étoit-il pas le maître

de ses jours? Sans doute ; mais étant régent, avec un pouvoir aussi absolu, il établissoit son autorité dans le royaume, il négocioit avec l'étranger, et je m'en rapporte à tout homme sensé qui jugera des négociations qu'il a laissées imparfaites à sa mort, s'il en avoit une seule qui fût selon l'intérêt du pays et de la nation, et si toutes ne tendoient pas à lui mettre la couronne sur la tête, quand le moment qu'il avoit prévu seroit arrivé.

MOTIFS SECRETS

De la retraite du chancelier Pont-Chartrain, et de la reconnoissance du duc d'Orléans pour Mme. de Maintenon.

LA retraite du chancelier Pont-Chartrain n'a pas été causée par un sentiment de philosophie ou de religion ; mais il avoit été d'avis, dans le conseil, que Louis XIV devoit faire arrêter M. le duc d'Orléans ; et comme un homme sage, il ne voulut pas s'exposer au ressentiment d'un prince qu'il connoissoit, ni se trouver en place, quand il auroit l'autorité.

Mme. de Maintenon qui connoissoit le roi, et qui le voyoit déjà vieux, lui représenta, au contraire, tous les inconvéniens qui se trouvoient à faire arrêter un homme du caractère et du rang de M. le duc d'Orléans; elle ajouta qu'en le faisant arrêter, il falloit tout de suite lui faire son procès, sans pouvoir douter de la punition; elle en représenta les doutes, les difficultés et les inconvéniens; et ce qu'elle ne fit assurément que par attachement pour le roi, mérita une très-grande reconnoissance de la part de M. le duc d'Orléans. Il alla la voir à St-Cyr, et lui offrit tout ce qu'elle pouvoit souhaiter pour elle ou pour sa famille; mais elle n'abusa pas de ses offres, et je crois qu'une de ses pensions (car il les lui conserva toutes) qu'elle le pria de donner après sa mort, à sa nièce, fût la seule chose qu'elle lui demanda.

NOTICE

Sur les Ducs de Bourgogne et de Berry.

M. le duc de Bourgogne, mort dauphin, étoit un prince dont le ciel a délivré la France; il étoit haut, dur et colère; et comme il avoit peu d'esprit, son gouvernement auroit été terrible; avec la confiance que la dévotion lui donnoit pour les prêtres, ce défaut auroit mis le comble à tous ceux que j'ai connu en lui; la seule chose qui, peut-être, auroit réparé les malheurs, eût été l'amour et la confiance qu'il avoit en sa femme dont le caractère étoit

charmant ; la couronne auroit pu la faire changer, mais tout ce que j'en ai vu auroit fait une femme aimable dans un état commun. Je ne sais si elle avoit autant d'esprit que bien des gens lui en ont donné. M. le duc de Berry étoit un pauvre sot, ressemblant parfaitement à Monseigneur, celui qui fut la première victime de M. le duc d'Orléans ; les discours de sa femme avoient fait de lui un composé fort ridicule, car il avoit aisément pris les impressions qu'une tête aussi brûlée que la sienne étoit capable de donner à un homme qui, comme celui-là, n'avoit jamais rien vu ; mais cette femme, dont l'histoire ne rapportera jamais ni la hauteur, ni l'orgueil, ni les vices, ne fit pas long-temps le bonheur de ce malheureux prince. Il sut, à n'en pouvoir douter, son commerce avec Lahaye, son écuyer, et même il n'ignora pas qu'elle couchoit avec son père ; il en fit la confidence à madame de Maintenon, voulant la prévenir auparavant

que d'en parler au feu roi. Il est même assez vraisemblable que ces connoissances firent avancer ses jours. Sa femme et son beau-père auroient pu le laisser vivre encore quelque temps ; mais enfin, il mourut, et le rapport des médecins fut encore le même, il avoit l'estomach percé comme son frère et son neveu. Ces poisons n'étaient pas fins, celui de la dauphine fut le seul qui fût un peu travaillé. On a toujours imaginé qu'il lui fut donné dans du tabac par le duc de Noailles ; elle eut, en effet, une douleur de tête qui ne la quitta point, depuis le premier jour de sa maladie, jusqu'à sa mort. On peut d'autant plus croire que le duc de Noailles avoit servi M. le duc d'Orléans dans cette occasion, qu'ils étoient infiniment liés, et que dans l'affaire d'Espagne, quand l'un devoit se mettre sur la tête la couronne d'Espagne, l'autre devoit avoir la Catalogne en principauté ; je sais cela très-bien, et toute cette affaire fut décou-

verte par un cordelier que l'on arrêta en France. Cette affaire a tant fait de bruit, qu'on la trouvera certainement écrite en beaucoup d'endroits; je ne le sais qu'en général et point assez pour en dire davantage.

LETTRE DU COMTE DE CAYLUS,

A MADAME ***.

Sur la difficulté de se comporter convenablement lorsque l'on est C....

La saison de l'automne rassemble ici la meilleure compagnie du monde, Madame; vous connoissez la bonté du cuisinier, et vous savez de quelle façon les amis y sont traités par les maîtres de la maison, ainsi je ne vous en parlerai point. La liberté pour la chasse, le jeu, la promenade et la solitude, règnent absolument dans un lieu dont vous connoissez aussi les agrémens; il est donc

bien certain que l'on n'y peut regretter que vous ; mais ce qui me fait le plus de plaisir, c'est que l'on s'entretient ici sans en rougir ; quoique les conversations ne soient plus à la mode en France, et qu'il ne soit que trop vrai que l'on abuse aujourd'hui du jeu, dans la crainte d'abuser de l'esprit, comme on a fait autrefois : il faut cependant convenir que l'on ne fait point ici cet étalage susceptible de tous les ridicules que l'on a bien fait de bannir.

Philinte que vous connoissez pour être d'un caractère aimable, mais dont les idées vont quelquefois trop loin, avança l'autre jour, qu'il ne trouvoit rien de si difficile que d'éprouver une infidélité conjugale d'une façon convenable ; et comme souvent on critique un discours dans le monde sans se donner la peine de l'approfondir, presque tous ceux qui se trouvent ici, ont fait de cette grande difficulté le sujet de la plaisanterie ; mais Philinte a toujours soutenu ce qu'il avoit

avancé, non-seulement parce qu'il peut vous souvenir des agrémens de son opiniâtreté, mais encore parce que je crois qu'il en étoit réellement convaincu.

Philinte proposa donc quelques jours après, à toute la compagnie, de faire chacun, en déguisant les noms, l'histoire de quelque galanterie d'une femme mariée; il n'y a personne, ajouta-t-il, qui ne connoisse des maris dans ce cas là; ainsi, la proposition que je fais nous peut amuser sans nous être beaucoup à charge; mais surtout, continua-t-il, ne soyons point contraints par l'heure à laquelle nous compterons nos histoires, après dîner, avant souper, à table, à la promenade; jouera même qui le voudra pendant ce temps, pourvu que l'on conte, tout est bon, je suis content; et peut-être conviendra-t-on de la solidité du discours que l'on croit ici que j'ai tenu à la légère: toute la compagnie a consenti à la demande de Philinte; et depuis quelques jours, chacun a raconté son

histoire ; je ne vous rapporterai point toutes celles que j'ai entendues, encore moins la mienne, parce que cette matière a été si souvent rebattue, que les meilleurs contes en ce genre sont devenus des lieux communs.

Tout ce que je puis vous dire en général, c'est que la complaisance, comme la méfiance, la jalousie, la douceur, l'ignorance, les lumières, tout enfin a produit le même effet ; qu'aucun mari n'a paru jouer un rôle qu'il ait été possible d'applaudir, quoiqu'il ait été présenté sous la forme la plus agréable ; mais ce dont je veux vous faire part, c'est de l'histoire de Philinte, qui s'étoit réservé le droit de parler le dernier, et qui s'en acquitta à peu près dans ces termes.

HISTOIRE DE PAMPHILE

ET DE MÉLAZIE.

Pamphile étoit un homme d'esprit, recommandable par sa naissance et ses grands biens, encore plus par sa figure et sa douceur ; l'objet de son étude avoit toujours été la société, à laquelle il aimoit à plaire ; mais capable d'occuper son esprit, il auroit joint à ce désir les ornemens du savoir aimable ; et quoiqu'il fût dégagé d'un grand nombre de préjugés, il les respectoit dans les autres, parce qu'il n'aimoit point à contredire et qu'il n'ignoroit pas que jamais une dispute n'a persuadé, ni corrigé.

Pamphile, tel que je viens de le dépeindre, ne put résister aux empressemens d'une famille considérable, et il consentit enfin à se marier. Ce consentement une fois donné, comme il ne se marioit, pour ainsi dire, que pour les autres, il n'examina plus rien ; car il avoit trop d'usage du monde pour croire qu'il fut aisé de juger sainement d'une fille (qui ne se connoît pas elle-même) en aussi peu de temps, qu'il s'en passe pour l'ordinaire entre les conventions et les cérémonies par lesquelles on est éternellement engagé. Mélazie (c'est le nom de celle qu'on lui destinoit) lui parut telle qu'elle étoit en effet, c'est-à-dire grande et parfaitement bien faite, avec une figure aimable, douce et des yeux pleins d'esprit : en effet, on ne peut juger que de l'extérieur d'une fille que l'on mène à une entrevue et que l'on marie si jeune, puisqu'elle n'avoit encore que seize ans. Pamphile en avoit trente, et parut aimable à Mélazie ; ce n'est pas une chose

qui doive beaucoup flatter l'amour-propre, car, sans vouloir répéter les mauvaises plaisanteries si souvent rebattues sur l'envie qu'ont les filles de se marier : dès leur enfance, on ne leur fait envisager aucun autre avenir. Les idées de la liberté, celles des spectacles du monde, le désir de quitter un couvent, ou la contrainte domestique ; que de raisons pour embrasser un état qui se trouve encore proposé par des parens que l'on ne peut contredire. Mélazie accepta donc, et les noces furent célébrées au grand contentement des deux familles qui s'assemblèrent à l'ordinaire pour dire beaucoup de lieux communs, et se féliciter à tout hasard d'un heureux mariage. Pendant le trouble des premiers jours, et l'ennui des soupers donnés et rendus, on peut assurer que Pamphile et Mélazie ne se connoissoient que de vue ; les nouveaux époux, dans la maison qu'ils habitèrent seuls, c'est-à-dire sans personne de leur famille,

eurent ensuite le temps de chercher à se connoître.

Pamphile, qui naturellement aimoit à plaire, ne négligea rien pour étudier le caractère de sa femme, et se laissant aller à l'envie naturelle qu'il avoit d'obliger, persuadé de plus, que la liberté des plaisirs développe plus aisément le caractère que la contrainte ne le peut jamais faire; Pamphile, dis-je, procura à Mélazie tous les amusemens qui dépendoient de lui : parures, spectacles, équipages superbes, soupers brillans, à la ville comme à la campagne, enfin tout ce qui peut plaire, la prévenoit toujours, et jamais ne la faisoit attendre. Bientôt, enfin, Mélazie fut regardée comme la plus heureuse femme de Paris; les seules grâces de sa figure lui avoient déjà beaucoup attiré d'ennemies ; mais cette espèce d'envie se joignant à celle de son heureuse situation, (car enfin qui peut soutenir sans jalousie la vue du bonheur et de la beauté

réunis) toutes les femmes de son âge, et surtout celles qui voyoient les choses de plus près et qu'elle regardoit comme ses meilleures amies, étoient celles qui souffroient le plus impatiemment. Pamphile, persuadé par l'usage du monde que les choses en action instruisent plus que celles qui se passent en récits, désirant de former l'esprit et les connoissance de Mélazie, ne négligea pas une si belle occasion de lui développer les procédés de ses bonnes amies du monde, en la mettant au fait de ces ricanneries, de ces petits secrets, de ces fausses confidences, et sur-tout de ces avances dont la jeunesse est si facilement la dupe; il vouloit par-là l'accoutumer à penser haut avec lui, parce qu'il la vouloit estimer. En effet, quelqu'un qui peut dire absolument tout ce qu'il pense à son ami, a le cœur sans contredit bien vertueux; il vouloit enfin qu'elle pût devenir une aussi tendre que véritable amie, et que pour n'en prendre que le bon,

elle connut le monde par le monde lui-même.

Ce n'étoit pas de l'amour effréné que Pamphile ressentoit pour Mélazie. Le commerce des femmes l'avoit engagé de bonne heure à se tenir sur ses gardes, et son premier objet étant la société, il avoit voulu s'en former une, qui lui fut véritablement agréable, avec quelqu'un qu'il devoit voir pendant un si long temps. Il faut convenir que l'esprit et le naturel qu'il avoit découvert en elle avoient redoublé son désir et ses soins. Mélazie touchée de son heureuse situation, charmée de l'esprit et des agrémens de son mari, lui disoit des choses, quelle croyoit être dictées par l'amour. Mais Pamphile, qui s'y connoissoit bien, lui répondoit, non Mélazie, ce n'est point là de l'amour, ce sont les expressions que la reconnoissance et la douceur de la société peuvent inspirer à un bon cœur. Toutes les femmes aiment, ou croyent aimer leurs maris au com-

mencement de leur mariage. Ne croyez point, continuoit-il, que ce soit un reproche que je vous fais; peut-être la passion seroit-elle un malheur pour notre situation; de plus, sommes-nous les maîtres de l'amour? Si jamais je vous en inspire, si vous en ressentez, qui le saura mieux que moi? Croyez que j'en serai instruit avant vous-même; au reste je suis content, car enfin vous m'accordez tout ce qui dépend de vous.

Deux ans se passèrent dans une société véritablement douce et charmante, pendant lesquels tous les sentimens que je viens d'exposer subsistèrent, sans aucune altération; mais enfin, comme tout a des bornes dans le monde, les choses agréables, comme les plus tristes, Pamphile tint à peu près ce discours à Mélazie.

Vous devez me connoître, Mélazie, depuis que nous vivons ensemble, et vous n'ignorez pas que je n'ai travaillé que pour mériter votre amitié aussi bien

que votre confiance ; jusqu'à présent, vous m'avez accordé l'un et l'autre, mais je sens que je les vais perdre. Quoi ! vous croyez...., reprit aussitôt Mélazie ? Ne m'interrompez pas je vous conjure, ajouta Pamphile, d'un ton plein de douceur, n'employez point avec moi cette fausseté que l'on reproche tant aux femmes, et quelles ont en effet par la façon dont on les force à vivre, soyez enfin un honnête homme, c'est le comble de la perfection, et c'est, vous le savez, ce que je vous ai le plus recommandé, soyez donc aussi sincère avec moi que je vais l'être avec vous. Depuis quelque temps, vous êtes agitée, vous avez l'esprit occupé, et je remarque les attentions que vous voulez avoir pour moi, vous en avez en effet, mais je vois quelles vous coûtent ; vous soupirez, vous êtes inégale dans vos désirs, incertaine dans vos démarches, vous cherchez à vous attacher à ce qu'on appelle les devoir s ; vous voulez, enfin, quoiqu'il vous en

coûte, vous attacher à moi, vous n'avez rien oublié pour en venir à bout. Convenez du moins que je ne suis point injuste, et que j'ai très-bien jugé de tout ce que vous avez pu faire pour résister à l'amour. Enfin, vous m'avez touché; j'ai plus fait, moi-même j'ai partagé vos peines; ce n'est pas tout encore, Thelamon... A ce nom, Mélazie voulut prendre la parole, et ce ne fut pas sans rougir; mais Pamphile, lui demandant audience d'un ton à n'être pas refusé, continua de cette façon: Vous m'avez donc touché, mais vous n'êtes pas la seule que j'ai su plaindre; Thelamon est mon ami de tous les temps, et c'est malgré lui qu'il vous aime; aucun de ses remords ne m'est inconnu, ainsi je ne puis me plaindre de ses procédés; car enfin, je lisois plus dans vos cœurs que vous ne faisiez l'un et l'autre; j'ai distingué sans peine le charme flatteur que des cœurs vertueux trouvent à se voir quand ils croyent ne s'aimer point; j'ai vu votre embarras,

quand il ne vous a plus été possible de douter de vos sentimens. Vous avez rougi, vous avez gémi tous les deux du rôle auquel votre amour m'exposoit. J'ai tout vu, je sais tout, et le moment est venu auquel je dois vous parler.

Mélazie voulut interrompre encore, mais Pamphile ne voulant pas lui donner cette embarrassante satisfaction, elle fut obligée d'écouter ce qu'il lui restoit à apprendre.

Ne craignez rien, continua-t-il, d'une conversation aussi singulière que celle ci, et dont tout autre que vous (qui ne me connoîtroit pas comme vous faites) se devroit allarmer; je vous parle en ami, beaucoup plus qu'en mari, et pourquoi l'un ne seroit-il pas l'autre ? Je sais que ce n'est point une chose ordinaire; mais en ce cas, que m'importe l'usage ? Ne prenez donc point le parti de me rien déguiser, mais aussi je n'exige pas que vous me fassiez un aveu; tel qu'il fut, il seroit toujours trop dur et pour vous et

pour moi; le sentiment, la politesse et cette impression que laisse pour l'ordinaire le préjugé, nous engagent l'un et l'autre au silence. Voici donc ce que j'exige de vous : premièrement je vous demande un secret inviolable de la conversation que je viens d'avoir avec vous, gardez-le pour Thelamon, cela est indispensable; il n'est pas nécessaire de vous dire combien il me seroit facile de reconnoître si vous faisiez une indiscrétion; je ne veux jamais que la crainte ou la méfiance vous fasse agir avec moi; votre parole est donc une certitude. Secondement, je vous recommande d'avoir des ménagemens dans le public. Ne vous trouvez point ensemble aux spectacles, non plus que dans les maisons d'éclat. Je sais que l'on cherche à se voir, je ne suis point injuste; mais si vous vous voyez, que ce soit chez vous; l'amitié que j'ai toujours eue pour Thelamon et celle qu'il ressentoit pour moi long-temps avant mon

mariage, nous donne à tous les trois un prétexte suffisant pour nous satisfaire; ne vous excusez jamais avec moi, je crois vous en avoir épargné la peine; n'entrez dans aucune explication, non plus que dans aucun détail, l'un et l'autre seroient absolument inutiles; car enfin, quand le cœur est donné, tout est donné : au reste, ayez pour moi la plus tendre amitié, vous l'avez éprouvée, je la mérite, et cette conversation ne la doit pas diminuer, le reste n'a pas dépendu de vous. Sans vouloir attendre aucune réponse, Pamphile sortit pour donner à Mélazie le temps de se remettre du trouble, de la surprise et de l'embarras qu'un pareil discours lui avoit causé.

Depuis ce temps, Pamphile a vécu avec elle dans la plus grande amitié; il est bien vrai que de son côté elle a fait avec grand soin ce qu'il lui avoit recommandé, non sans avoir eu bien des troubles et des remords que Thelamon a

toujours attribué à l'effet des bons procédés de Pamphile dont il étoit le témoin. Mais enfin, l'amour ayant repris tous ses droits, ces amis vivent heureux, et Pamphile, à mon sens, ne joue pas le plus vilain personnage, puisqu'il est sans remords et qu'il a satisfait en même-temps à ce qu'il devoit à sa femme et à ce qu'il se devoit à lui-même.

Vous croyez bien, Madame, que cet histoire n'a pas été généralement applaudie; les uns l'ont trouvée impossible; les autres ont assuré que Pamphile n'avoit point d'amour; quelques-uns ont voulu que son procédé touchât Mélazie, et que dès-lors elle ait oublié Thelamon. Sans entrer dans le détail des divers sentimens qu'a fait naître l'histoire de Philinte, il est constant que Pamphile n'a pas été universellement applaudi; on a long-temps disputé, et lorsque Philinte a jugé que la dissertation avoit assez duré, voici ce qu'il leur a dit :

Je viens de vous citer l'exemple qui

m'a paru dans ce genre le plus à l'honneur de l'humanité, et que vous acheverez tout comme il vous plaira, ce n'est pas ce dont il s'agit ici; vous jugez cependant qu'il manque bien des choses à mon héros; vous dites qu'il a trop fait ou trop peu, à la bonne heure, cela prouve au moins que ces sortes d'affaires sont bien délicates, et qu'à dire vrai, le rôle de cocu est impossible à jouer d'une façon convenable.

J'ai cru, Madame, pouvoir vous amuser par ce détail; je souhaite de ne m'être pas trompé, et surtout de vous avoir donné une preuve de mon sincère et respectueux attachement.

INTRIGUES GALANTES,

Et Crédit de Mme. de Prye; Motif de l'exil de M. de Maurepas.

MADAME de Prye étoit fille de Berthelot de Pleneuf, homme d'affaires; son père l'avoit été aussi; c'étoit des gens considérables dans la finance, et qui s'étoient alliés par leurs enfans aux Matignons, aux Novions, et aux familles les plus distinguées de la robe.

Pleneuf vouloit encore augmenter sa fortune, et il avoit à soutenir l'état que sa femme avoit pris dans le monde; sa maison étoit le rendez-vous de la jeu-

nesse la plus brillante de la cour, le prince Charles, M. de Mazarin, Senneterre, etc.: on y soupoit tous les soirs, et Mad^e. de Pleneuf donnoit dans tous les genres de dépenses les plus chères.

Pleneuf qui étoit intéressé dans les vivres, ne se contenta pas des profits immenses qu'il y pouvoit faire, il y ajouta les malversations; il fit mourir de faim les pauvres qui étoient aux hôpitaux de l'armée, et il faisoit en cela un double profit, celui de ne leur pas fournir les vivres et les remèdes nécessaires qu'il mettoit en dépense pour le roi, et celui de faire passer ces malheureux comme vivans après leur mort, et de se faire payer leur nourriture. La chambre de justice prit connoissance de cette affaire, et Pleneuf fut trop heureux de racheter sa vie par la cession de tous ses biens.

C'étoit là le père de Mad^e. de Prye. Il l'avoit mariée à M. de Prye dont la

maison est assez connue; il n'y avoit rien d'aussi joli qu'elle quand elle partit pour Turin, en 1714, pour suivre son mari qui y alloit en ambassade. Elle étoit d'une taille déliée et au-dessus de la commune, une figure, un air de nymphe, le visage délicat, de jolies joues, le nez bien fait, des cheveux cendrés, des yeux un peu chinois, mais vifs et gais, et en tout une physionomie fine et distinguée. Tous les talens dont la coquetterie sait faire usage, la nature les lui avoit donnés; elle avoit une voix légère comme sa figure; elle étoit grande musicienne, touchoit très-bien le clavecin. Enfin c'étoit de quoi faire la plus jolie maîtresse du monde; mais sa folie étoit de gouverner l'État, et quelque désir qu'elle eût d'acquérir du bien, elle se seroit contentée d'une médiocre fortune pourvu qu'elle eût dominé; l'activité de son esprit vouloit de la pâture, et elle ne la trouvoit que dans les affaires; un grand nombre de con-

noissances superficielles lui faisoit croire qu'elle en étoit capable ; et parce qu'elle pouvoit parler de tout avec une grande facilité et beaucoup d'agrémens, elle prenoit la superficie pour le fond des choses, et elle se persuadoit qu'elle avoit approfondi des matières dont elle ne connoissoit tout au plus que les définitions. Il est vrai que l'ambition ne prenoit rien sur la galanterie, elle étoit galante sans être sensible ; pour avoir plus de quoi remplir son temps, elle menoit de pair les amours et les affaires; elle aimoit le plaisir avec la même vivacité que les choses sérieuses; tout cela occupoit sa tête et la tenoit toujours dans une espèce de convulsion ou d'ivresse qui faisoient d'elle une personne véritablement singulière.

Elle n'avoit que quinze ans quand elle alla à Turin, et ce fut là qu'elle commença à entendre parler d'affaires et à se mêler de celles de l'ambassade. Bientôt le mauvais état de la fortune de

M. de Prye et la chûte totale de Pleneuf qui avoit été obligé de se placer dans les bureaux de la guerre, fit penser à M. de Prye à quitter un emploi qu'il n'étoit pas en état de soutenir; sa femme et lui n'avoient tout au plus que 7000 liv. de rente : il imagina de faire partir Made. de Prye pour venir solliciter en France quelque pension qui les mît en état de subsister. Envoyer une femme de dix-huit ans à la cour, belle comme le jour, on entend bien ce que cela veut dire. Made. de Prye entra de bien bonne foi dans les vues de son mari, et arriva à Paris dans la ferme résolution de les remplir.

Elle n'avoit pas des projets médiocres, et sa coquetterie se tourna d'abord sur M. d'Orléans, ce n'est pas que ce fût une conquête difficile à faire, mais enfin c'étoit le premier homme de l'État, et quelque décrié qu'il fût sur la galanterie, elle se flatta de lui plaire et de s'emparer de son esprit; l'un étoit plus aisé que

l'autre, mais elle échoua à tous les deux, soit qu'elle ne plût pas à M. d'Orléans, soit qu'il la regardât comme maîtresse trop dangereuse. Mad^e^. de Prye voyant le peu de succès de cette première tentative se retourna bien vîte ; on comprend que M. le Duc seul lui convenoit, puisqu'il n'avoit que M. d'Orléans au-dessus de lui : elle alla souvent chez Mad^e^. la Duchesse la jeune (c'étoit mademoiselle de Conty, première femme de M. le Duc) ; elle y vit ce prince, et bientôt elle l'eût rendu amoureux ; il venoit la voir dans un petit appartement qu'elle louoit cinq cens liv., auprès de la Conception, où elle étoit venue s'établir avec sa tante Mad^e^. Sechelles (*) en arrivant de Turin. M. le Duc quitta Mad^e^. de Sabran, et il fut question de conclure. Quelque ambition qu'eût ma-

(*) Ce n'est point celle qui fut depuis femme du contrôleur général.

dame de Prye, quand elle se vît au moment de se livrer à un homme dont la figure étoit extrêmement dégoûtante, quoiqu'il fut assez bien fait, elle y sentit une répugnance horrible, et fut prête cent fois à renoncer à son projet. Senneterre, qui étoit son ami, comme il l'avoit été et comme il l'étoit encore de sa mère, lui représentoit l'état malheureux de ses affaires, et les avantages qu'elle pouvoit tirer de cette liaison. Tout cela ne rendoit pas M. le Duc plus agréable à ses yeux; il fallut pourtant enfin se décider, mais ce fut avec une horreur qu'elle témoignoit par un torrent de larmes, toutes les fois qu'elle alloit le trouver. Elle renvoya M. d'Alincourt avec qui elle vivoit. Il falloit faire ce sacrifice à son premier amant pour être en droit de ne lui en plus faire : on disoit aussi qu'elle avoit eu milord Stuirs. Quoi qu'il en soit, son affaire devint publique avec M. le Duc, et elle fut sa maîtresse déclarée.

Mme. de Prye ne songea plus alors qu'à

profiter de la considération qu'un premier prince du sang a toujours dans le temps d'une régence; et sur cet article, il faut convenir qu'elle se conduisit fort sensément, et pour elle et pour lui. M. d'Orléans n'en avoit pas voulu pour maîtresse dans la crainte d'en être gouverné; il auroit peut-être mieux fait de la prendre, parce que sûrement ce n'étoit pas un homme dont ses maîtresses s'emparassent, et qu'étant unie à M. le Duc, elle ne laissa pas d'embarrasser quelquefois M. d'Orléans.

Elle engagea M. le Duc à prendre une connoissance plus particulière des affaires; elle l'instruisoit de tout ce qui se disoit contre le régent, elle l'accoutuma à le contredire de temps en temps; enfin elle en fit un personnage avec lequel M. le duc d'Orléans fut obligé de compter.

La considération qu'acquéroit M. le Duc, ne fut pas le seul avantage que Madᵉ. de Prye retira de cette conduite. M. d'Orléans chercha à la gagner; elle

s'y prêta autant qu'il fallut pour ses intérêts; elle eut cent mille écus du renouvellement des fermes, de l'aveu même de M. le Duc, et elle continua toujours à se rendre nécessaire, pour entretenir le besoin qu'avoit le régent de la ménager : une chose digne de remarque, c'est que, tant que vécut M. d'Orléans, Mad[e]. de Prye laissoit voir à M. le Duc, sans se contraindre, le désir qu'elle avoit d'augmenter sa fortune, parce qu'alors cela rouloit sur le compte du régent, et en effet elle gagna 1,500,000 livres au systême, au lieu qu'à sa mort, Mad[e]. de Prye voulant se parer d'un grand désintéressement pour n'être point à charge à M. le Duc, et ne le pas commettre dans les grâces qu'elle lui demanderoit, elle n'agit plus auprès de ce prince qu'indirectement pour tout ce qui pouvoit lui être personnel; elle porta cette habileté plus loin; car elle l'étendit jusqu'aux affaires. Tant que M. le Duc n'étoit qu'en second, il prenoit volontiers ses conseils;

mais dès qu'il se vit premier ministre, il crut être devenu plus habile ; et comme ce prince se piquoit de n'être point gouverné, elle affecta de ne se mêler de rien et d'attendre qu'il vint lui faire part des affaires. Pour ne le pas perdre de vue, elle choisit Duverney qu'elle mit entre elle et lui, et qui commença sous son nom à gouverner les finances. C'étoit lui qui reportoit à ce prince les délibérations dont ils étoient convenus entr'eux ; quand M. le Duc venoit la consulter, souvent elle avoit l'air de le contredire, et ce prince ne cesssoit d'admirer la pénétration avec laquelle elle saisissoit des affaires dont il croyoit qu'elle entendoit parler pour la première fois.

M. le duc d'Orléans rendoit les derniers soupirs quand l'abbé de B... vint trouver M. le Duc chez Made. de la Vrillière (depuis Made. de Mazarin) : il faut savoir que le cardinal Dubois, inquiet de savoir à M. le Duc une maîtresse aussi intrigante que Made. de Prye, essaya de

l'en faire changer. L'abbé de B... fut mis à la suite de cette négociation.

Made. de la Vrillière femme du secrétaire d'état, et qui étoit *Mailly* en son nom, n'étoit plus jeune; mais dans une figure enfantine, elle avoit conservé toutes les grâces de la jeunesse; elle avoit depuis long-temps une affaire réglée avec Nangis : on sait qu'un ancien amant n'étoit pas un obstacle, surtout quand on proposoit un homme comme M. le Duc, qui pouvoit servir Made. de la Vrillière, dans les vues qu'elle avoit de faire son fils (M. de St.-Florentin) duc, en le mariant à Mlle. de Platen.

Ce fut donc elle dont le cardinal Dubois et l'abbé de B... convinrent; il n'est pas sûr que cette affaire ait été conclue entre M. le Duc et Made. de la Vrillière, mais on l'a beaucoup dit. L'abbé de B... vint donc trouver M. le Duc qui étoit chez elle, pour lui dire qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, que M. d'Orléans se mouroit; qu'il falloit monter chez le roi,

lui demander la place de premier ministre et l'obtenir. M. le Duc, étonné de la proposition, se laissa mener à la porte du cabinet du roi, y entra, lui demanda en bégayant la permission de gouverner l'Etat, que le roi lui accorda entre ses dents, après en avoir comme demandé l'aveu à M. de Fréjus qui étoit avec lui, et qui ne répondit que par un signe de tête. Voilà comme se faisoient les premiers ministres en France.

Il est étonnant que M. le duc de Chartres, devenu, par la mort de son père, duc d'Orléans, ne donnât pas le moindre signe de vie dans cette occasion. Il étoit à Paris, à l'Opéra, quand il apprit la nouvelle de cette mort, et il arriva à Versailles que tout étoit fait : il trouva cependant, en arrivant, des hommes considérables attachés à son père, qui lui demandèrent s'il n'agiroit pas : il répondit qu'il n'y avoit plus rien à faire ; il est vrai qu'il étoit encore bien jeune ; mais eût-il été plus âgé, il y avoit long-

temps que le régent avoit jugé qu'il n'étoit bon à rien. Les bâtards voulurent aussi se donner quelque mouvement, mais on étoit accoutumé à les voir agir sans les craindre.

Voilà donc M. le Duc premier ministre. Son administration répondit à la manière dont il l'avoit obtenue. Ce prince n'eut aucun crédit auprès du roi avec lequel il ne lui fut jamais possible de travailler un moment tête-à-tête; car ce fut la condition que l'évêque de Fréjus y mit. Il avoit été surpris par la précipitation avec laquelle M. le Duc étoit venu demander cette place au roi, et il n'avoit pas eu assez de présence d'esprit, ni assez de courage pour s'y opposer; il voulut au moins y mettre des entraves, en engageant le roi à ne jamais travailler avec M. le Duc, sans qu'il y fût en tiers, tandis que lui-même restoit seul avec le roi tant qu'il vouloit; et ce fut la résolution que prit M. le Duc d'engager le roi à

changer cet usage, qui fut cause dans la suite que la place lui fut ôtée.

Cependant l'autorité de M. le Duc n'en étoit pas moindre, pour ce qui regardoit les affaires; car c'est une chose remarquable, sous le règne de Louis XV, que la confiance de ce prince n'a jamais eu rien de commun avec le crédit de ses ministres. Le cardinal de Fleury lui-même, l'éprouva quand il le fut devenu. Le roi, entraîné par ses maîtresses, diminua de confiance pour lui sur la fin, sans que ce ministre en devint moins puissant.

M. le Duc gouvernoit absolument, mais Duverney et Made. de Prye étoient les véritables ministres, et il ne fut pas difficile de s'en apercevoir. M. Dodun, contrôleur général, homme d'un esprit supérieur, et dont les lumières étoient aussi étendues que les connoissances; quoique sa contenance d'ailleurs fût assez ridicule, ne fit que prêter son nom à tout

ce qui se décidoit entre ces deux personnages.

La disgrace de M. le Duc, arrivée le 11 juin 1726, avoit entraîné celle de Made. de Prye; elle mourut à Courbepine en 1727, sans que personne voulût lui accorder d'être malade, pas même Chirac qu'elle envoya consulter, et qui répondit que c'étoit une comédienne.

On doit la justice à Made. de Prye, qu'elle vouloit long-temps auparavant se séparer de M. le Duc, et ôter à M. de Fréjus le prétexte de leur liaison pour le perdre dans l'esprit du roi; elle écrivit même une lettre à M. le Duc, où elle lui expliquoit les motifs de sa retraite, pour le propre intérêt de lui, M. le Duc. Il lui répondit, qu'il étoit de son honneur de la soutenir, et on dit alors que c'étoit M. de Fréjus qui lui avoit fait suggérer ce conseil, pour achever de le détruire.

M. de Breteuil apprenant la disgrace de M. le Duc, ne se le fit pas dire, et

porta sur-le-champ sa démission au cardinal. Il eut dix mille francs de pension outre six mille liv. qu'il avoit déjà. Le cardinal ne prit point le titre de premier ministre; il n'eût garde, et le roi déclara qu'il vouloit gouverner par lui-même, mais il en eut toute l'autorité. Dans le premier moment, ce fut lui qui fit connoître les volontés du roi par des lettres particulières; on ne s'en seroit pas douté à Rambouillet, car le roi différa son jeu, disant qu'il attendoit M. le Duc.

La providence choisit, suivant ses décrets, les causes secondes pour donner une reine à la France; des intérêts particuliers fixèrent ce choix : Mad^e^. de Prye détermina M. le duc, malgré les instances de sa famille, qui vouloit donner au roi une de ses sœurs. Peut - être Mad^e^. de Prye auroit-elle été du même avis, si elle avoit été mieux reçue d'une des filles de Mad^e^. la Duchesse (Mlle. de Vermandois) qui depuis a été abbesse de Beaumont. Mad^e^. la Duchesse mena

avec elle Mad^e. de Prye, pour faire à la princesse la proposition du mariage; elle se refusa à cet honneur, en suppliant sa mère de ne la pas presser, et s'aperçut à peine de Mad^e. de Prye : on doute encore qu'une bonne réception qu'elle auroit faite à Mad^e. de Prye, eût pu lui procurer l'honneur d'épouser le roi : on ne manquoit pas de dire à la cour de Madrid, que M. le Duc ne renvoyoit l'Infante que pour la remplacer par sa sœur, et ce soupçon seul étoit assez fort pour arrêter M. le Duc.

Quel est le ministre à l'abri de pareilles imputations ? Et qui croiroit qu'en remplissant bien tous ses devoirs, qu'en étant vraiment attaché au roi, qu'avec de la probité, des talens supérieurs, de l'expérience, un souverain désintéressement, on ne fût point en sûreté? C'est l'image de toutes les cours. La mort de Mad^e. de Chateauroux arriva précisément dans le temps du premier mariage du Dauphin, qui épousa l'Infante d'Espagne.

Made. d'Estiolles, femme de le Normand, fermier général, parut aux fêtes du mariage; elle plut au roi et succéda à Made. de Chateauroux. Ce fut elle qui fit renvoyer et exiler M. de Maurepas.

DÉTAILS INCONNUS,

Sur les Causes secrètes et véritables qui éloignèrent de la Cour Mlle. la Fayette ; sur les intrigues du cardinal Richelieu à ce sujet (*).

DEPUIS la dernière visite que je vous ai rendue, selon le commandement du roi, il a plu à S. M. de me faire changer le titre de confesseur du roi en celui

---

(*) Dans les Mémoires du comte de Caylus, se trouve une lettre inédite et fort curieuse du père Caussin, jésuite, confesseur de Louis XIII, à Mlle. de la Fayette ; elle paroît écrite

de confesseur de la vérité; au jour que la mère de toute pureté fut conçue, j'ai produit les conceptions que j'avois dans l'ame depuis plusieurs mois, et j'ai parlé à S. M. avec une forte vigueur, des malheurs et confusions de cette guerre, du bien de la paix et du soulagement de son peuple. Le bon prince a été fort ébranlé; mais on a fait son possible pour effacer incontinent de son esprit, les impressions de son devoir, et lui persuader qu'il ne trouvera jamais son repos que dans mon éloignement.

---

peu de temps après l'entrée de cette maîtresse du roi au monastère de la Visitation, près Chaillot.

Cette lettre contient des détails historiques fort piquans, qui ne se trouvent ni dans aucune histoire, ni dans aucun des mémoires secrets du temps; elle fait ressortir, d'une manière très-intéressante, quelques traits inconnus de la politique du cardinal de Richelieu.

Nous croyons servir l'histoire et la curiosité du public, en la publiant.

Le bruit de Paris vous aura déjà appris comme j'ai été livré aux satellites du cardinal qui me mènent aux extrémités de la France en exil, à la prison, à la mort. Je ne puis vous dire tout le mal qui m'attend; mais je puis vous assurer que, par la grâce de Dieu, je suis fort résolu de boire tout le calice qui me sera préparé, avec une profonde vénération de l'adorable providence sur ma conduite. Je n'eusse jamais mérité une telle faveur; mais vos bonnes prières et celles des ames qui vous ressemblent, me l'ont procuré. Je connois votre cœur qui entend déjà le langage de la croix; je ne doute point que vous n'ayez plus d'envie de souffrir avec moi, que de compassion de mes souffrances. On dit que vous êtes ma complice et que c'est vous qui m'avez animé au renversement de l'État. Toutefois je pense que cette haute bienveillance, votre âge, et votre vertu, vous mettent à couvert, et que Dieu réserve votre jeune vie à d'autres combats.

Je serai la victime d'expiation, et vous n'aurez point d'autres mal que de ne pouvoir accompagner le mien. Il n'y a personne qui sache mieux que vous que votre entrée en la sainte religion, est venue de votre franche et pleine volonté, parce que vous étiez dès-lors si généreuse, que la terreur des plus hautes puissances n'avoit pas le pouvoir de vous contraindre, et si éclairée, que les plus artificieux n'avoient pu vous rien faire accroire sous prétexte de piété.

Ceux qui s'étoient lâchement vendus pour vous acheter, y avoient mal réussi, sans faire autre gain que de perdre leur honneur. Vous avez imité le fils de Dieu qui s'est présenté au sacrifice de la croix, parce qu'il l'a voulu, donnant franchement son ame avant que les bourreaux pensassent à l'arracher; et comme j'ai toujours suivi les routes sacrées que le fils de Dieu me marquoit dans les vôtres, j'ai contribué à votre bonheur par pure obéissance à la volonté de Dieu. La grande

sincérité de mes intentions éloignées de tout artifice, vous a fait agréer mon ministère, et prendre en moi une forte confiance; c'est pourquoi je vous regarde, ainsi que ma joie et ma couronne, pour parler avec St.-Paul ; c'est ce qui m'approche de vous : cette captivité me rend plus libre pour donner ordre au bien de votre ame. Mon esprit ne vous perd point de vue, il est toujours présent à vos actions et vous contemple avec grande satisfaction, lorsque prosterné devant les autels, vous levez au ciel pour moi vos mains innocentes, et demandez quelque part à la croix.

Je vous entretiens toujours en ce lieu où je suis enfermé, et de nuit je marque mes pensées tant que la mémoire me le permet. J'ai eu le bonheur que celui qui me garde me traite assez humainement. Je lui ai montré que j'avois besoin de repos et que je dormois avec assez de peine, ce qui me faisoit le supplier de ne se point donner la sujétion de cou-

cher dans ma chambre, se pouvant assurer qu'il avoit un agneau à gouverner. Il me l'a accordé, de sorte que je demeure seul avec le frère qui m'a été changé, et quoi qu'on me l'ait donné pour épier mes actions, il a le cœur attendri de me voir souffrir, et penche plus à la compassion de mes peines, qu'à troubler mes bons desseins : ainsi je vous aborde dans le silence de la nuit, et vous ai commencé une lettre, laquelle, à mon avis, croîtra comme un peloton de neige qui tombe des montagnes ; et si vous voulez, elle deviendra, d'une grande lettre, un petit livre.

J'ai deux choses à vous recommander que j'estime bien nécessaires, et que je desire graver dans votre cœur, par de bonnes raisons qui sont assez capables de donner de la lumière à votre jugement et du feu à votre volonté.

Le premier article que je veux ici traiter est celui de votre vocation, et l'autre sera de la constance que vous devez ap-

porter au grand dessein que Dieu vous a donné de procurer le bien de la chrétienté. Je ne doute point que vous ne soyez résolue de persévérer en l'habit que vous avez pris, et néanmoins, je ne veux laisser de vous y exhorter, croyant que les raisons que je vous alléguerai, auront un grand poids pour vous faire connoître les dons que vous avez reçu de Dieu, et vous échauffer en son amour.

Il est fait ici une description du bonheur de la vie religieuse, contenant des instructions édifiantes.

Il est donc vrai, ma chère fille, que l'état religieux est très-excellent, mais il n'est pas bon pour toutes sortes de personnes. Il y a beaucoup de gens qui se jettent dans les monastères, sans discrétion, y vivent sans application d'esprit, y demeurent avec ennui, et en sortent avec scandale; mais il se rencontre ici un bonheur particulier, c'est que l'état

religieux étant si bon de sa nature, s'est trouvé commode pour vous. Vous aviez déjà trop de gloire au monde. pour vous y assujétir ; et après la bienveillance d'un grand roi, vous ne pouviez aspirer qu'à celle de Dieu. Néanmoins, comme j'ai toujours eu beaucoup d'aversion de ces zélés indiscrets, qui font que l'on pense avoir dressé de grands trophées sur la tête du dragon, quand ils ont coiffé par persuasion humaine une pauvre religieuse qui gémit sous son voile, et se fait un enfer dans le paradis, je vous avoue que j'eusse été le dernier des hommes à consentir à vous mettre dans un cloître, si je n'eusse reconnu en votre vocation une merveilleuse économie du ciel : je veux vous la mettre ici en mémoire, pour vous animer toujours davantage à la persévérance, et vous proposer à vous-même comme un grand spectacle, des merveilles de Dieu.

Dès-lors que je fus appelé au service du roi, on me dit qu'il y avoit un dan-

gereux écueil pour moi, qui étoit une fille qu'il chérissoit grandement, laquelle donnoit déjà une grande jalousie au ministre, et je jugeai bien que l'on vouloit la conserver par raison, d'autres la perdre par intérêt, ne l'ayant pu gagner par leurs artifices; que tous voudroient se servir de mon ministère, au but de leurs intentions déjà partagées sur ce sujet, et que ne pouvant contenter l'un sans méconter l'autre, je me trouvois entre le fer et la pierre, en danger d'être écrâsé. Néanmoins j'entrai avec une grande résolution de servir à l'intérêt de Dieu, et non pas à celui des hommes, étant déjà bien déterminé de tomber plutôt par la vertu, que de m'affermir par lâcheté. Voyez les grands ressorts des conseils du tout-puissant et ses œuvres! Il veut que les gens de bien s'en mêlent, et que les méchans y contribuent pareillement; les uns par des voies simples, les autres par des voies iniques.

A la passion de Jésus-Christ, le père céleste abandonna son cher fils par amour, le fils se sacrifioit par obéissance, la sainte Vierge y consentoit par résignation, Judas y entroit par trahison, Caïphe par intérêt de grandeur, Pilate par condescendance, et les Juifs par haine. Ainsi par cette action, l'un vouloit vous acheter, et l'autre vous condamnoit : vous alliez cependant de bon cœur à la croix, et le roi n'avoit d'autre intention que de vouloir ce que vouloit Dieu, et vous de le servir en tout ce qui concernoit la piété et la justice. Notre Seigneur bénissoit les bonnes intentions du roi et faisoit servir les mauvaises du ministre au but de votre félicité.

Le cardinal, dès la première entrevue, ne manqua pas de me donner ma leçon là-dessus, et de me dire qu'il falloit fort travailler à conserver le roi dans sa piété qui étoit le bonheur de son état ; qu'il n'étoit pas vicieux, mais qu'il ne laissoit pas d'avoir des passions ; qu'i

s'étoit pris d'affection pour une fille de la reine, et qu'encore qu'il ne voulut pas croire que cela passât jusqu'au péché; néanmoins que les liaisons entre sexes différens, n'étoient jamais sans danger, et qu'il me conseilloit, non pas de rompre avec impétuosité, mais de dénouer avec adresse ce nœud qui ne pouvoit être que préjudicable à sa conscience.

J'aperçus que ce grand génie ne se montroit à moi que par tout ce qu'il avoit de plus beau : il me parloit en termes spécieux; aux autres il lâchoit quelques mots entrecoupés et laissoit deviner ses volontés, ou les faisoit suggérer par ses émissaires. On lui avoit dit que j'avois une simplicité toute religieuse, mais j'avois assez d'esprit pour voir ses artifices venir de bien loin, et pour découvrir la jalousie qu'il vouloit colorer d'un faux zèle.

Je lui dis que ce qu'il lui avoit plu de me déclarer avec tant de confiance, étoit fort considérable; qu'il falloit oüir le roi, et que je ne manquerois pas de faire là-

dessus tout ce qu'on pourroit attendre d'un bon et fidèle confesseur. Je ne me montrai pas trop complaisant, car il m'eût méprisé, ni trop contraire, parce qu'il m'eût soupçonné.

Quelques jours se passèrent, et dès la seconde conférence que j'eus avec ce bon prince, il reconnut que j'étois bien à lui, et que je n'étois point de ces esprits à la mode qui se plient selon le temps. Vous aviez déjà commencé à lui ouvrir votre cœur sur cette vocation religieuse; et celui qui en souhaitoit l'accomplissement avec une ardente passion pour ses intérêts, ne manqua pas de m'envoyer un de ses intimes confidens qui me vint trouver de nuit en mon logis de St.-Germain; et suivant les routes consciencieuses du cardinal, il me dit que cette fille dont on parloit tant, avoit déclaré au roi qu'elle se sentoit appelée par Dieu à la religion, que c'étoit une grande faveur du ciel pour elle, qu'il ne falloit nullement né-

gliger, et qu'il étoit bien nécessaire de disposer le roi à lui donner son congé pour ne point résister aux volontés divines ; que cette affection qu'il lui portoit, quoiqu'elle semblât assez innocente, pourroit changer de nature, et donner quelqu'atteinte à sa bonne conscience, que cela causoit de l'inquiétude à sa majesté, et que ceux qui vont à la haute perfection comme lui, ne souffrent pas facilement de telles inclinations; que la fille étoit artificieuse, et pouvoit servir de prétexte et d'organe à ceux qui avoient envie de brouiller l'État, et qu'il étoit fort expédient de lui permettre une retraite si honorable qui lui étoit inspirée du ciel, et que surtout je ne fisse paroître au roi que personne eût traité avec moi de cette affaire.

Le doigt du cardinal étoit en ce discours, je le reconnus aisément, et je fis réponse, que le roi ne s'étoit point encore ouvert là-dessus, et qu'il ne seroit point à propos de m'ingérer pour en ouvrir le

discours, si de sa part il ne m'en donnoit quelqu'entrée; que s'il prenoit résolution de m'en donner avis, je tâcherois de lui persuader tout ce que je jugerois selon Dieu et selon la raison; qu'il n'y avoit point de doute que je n'embrassasse d'une très-cordiale affection tous les conseils qui seroient les plus conformes à la piété du roi et au bien de l'Etat.

Ce confident s'en alla assez content de cette réponse, et le lendemain, S. M. me parla à cœur ouvert, hors de la confession, me déclarant la sincère affection qu'il avoit pour vous, et le plaisir très-innocent qu'il prenoit à votre vertueuse conservation; mais que vous minutiez déjà une retraite en une religion, ce qui lui donnoit de l'appréhension; et comme je vis le fond de sa pensée, je reconnus tant de modération et de pureté en son amour, que je ne pense pas qu'il s'en puisse trouver un plus chaste sous le ciel, entre des personnes du monde. Cela me donna dès-lors une tendre com-

passion pour ce bon prince que l'on vouloit priver d'une amitié si raisonnable.

Vrai Dieu, disois-je en mon coeur, n'est-ce point assez d'avoir ôté la mère, d'avoir diverti toute la confiance de la femme, éteint la charité des frères? Faut-il encore arracher l'innocente brebis du sein de son pasteur? Qu'a-t-elle dit? Qu'a-t-elle fait, la pauvre fille? C'est la grâce qui la fait disgracier, et la piété envers sa patrie, qui la rend criminelle. Que ma langue se colle à mon palais, plutôt que de servir ici à la passion du cardinal, et que mon cœur se crêve avant que d'admettre la pensée d'une si lâche trahison. Je dis franchement à S. M. que je ne voyois point de danger en son amour, et qu'il pouvoit l'entrenir dans les termes où il étoit pour lors; que si la fille parloit de religion, il ne falloit point le lui permettre, avant que l'on eût sincèrement examiné cette vocation, et que la bienveillance dont il l'avoit honorée jusqu'ici, l'obligeoit à

ne point hasarder en un moment le repos de toute sa vie. Je me retirai à l'église, sur cette conclusion, priant Dieu ardemment qu'il voulut ménager à sa gloire cette affaire.

Peu de jours après, s'il vous en souvient, vous m'abordâtes à St. Germain, comme j'entrois à la chapelle du château, et me témoignâtes que vous aviez un grand désir de me parler. Je ne vous connoissois pas encore de visage, tant j'avois peu de curiosité ; mais comme j'entendis votre nom, j'esquivai ce premier abord par quelque excuse, ne voulant pas mettre la main à votre affaire que par l'ordre du roi, que je savois avoir l'esprit très-délicat sur ce sujet. Je lui dis, comme vous m'aviez rencontré, et que vous desiriez, à mon avis, traiter avec moi de quelque chose qui regardoit votre conscience, mais que je n'avois voulu rien faire sans ordre de S. M. Cela le contenta fort, et il me dit qu'il agréoit que je vous parlasse, et que vous ne

manqueriez pas de vous ouvrir à moi sur quelque vocation religieuse que vous aviez dans l'esprit ; qu'il désiroit que je l'examinasse sérieusement pour lui en faire le rapport.

Vous ne manquâtes pas de retourner sur l'après dîner, et de me déclarer avec beaucoup de franchise cette bonne inspiration, me priant de vous en obtenir le congé du roi pour en moyenner l'accomplissement. Il est vrai, ma fille, que je n'étois aucunement porté à vous faire religieuse, parce que je ne pouvois me persuader, avant que de vous avoir ouïe, que votre vocation fût bonne. Et de plus, comme je savois que vous aviez déjà courageusement parlé au prince des affaires de son état, je craignois de priver le public de l'instrument de sa félicité, et je jugeois qu'il étoit expédient qu'il y eût toujours à la cour quelque obstacle pour modérer cette excessive puissance que prenoit le cardinal. Je vous regardois comme un petit grain de sable que

Dieu avoit placé sur le rivage de sa main-propre pour réprimer les débordemens de cette grande mer. Ajoutez à cela que la joie et la santé du roi, en quelque façon, me sembloient dépendre du bon entretien qu'il trouvoit en vous.

Toutes ces raisons, ma chère fille, gagnèrent tant sur moi, que je me résolus de faire le serpent pour ce coup-là, de vous tenter et voir tout le fond de votre ame. Eh quoi! disois je, quitter le monde et la cour, un roi qui vous aime, et tant de belles espérances, pour prendre un voile et vous ensevelir toute vivante entre quatre murailles! il n'y a déjà que trop de malheureuses filles qui se sont jettées en aveugles dedans un monastère, sans que vous en augmentiez le nombre. Vous ne savez ce que c'est que de quitter son propre jugement; d'abandonner sa propre volonté, et de vivre à la discrétion de personnes inconnues, et peut-être fâcheuses qui ne vous permet-

troient pas de disposer d'une épingle sans leur consentement.

Vous avez été jusqu'ici à la cour, comme un oiseau des indes qui se nourrit d'ambre et de canelle : vous n'avez que des louanges, des complaisances et de l'admiration. Vous serez toute étonnée qu'on vous mettra une grosse croix sur les épaules, et qu'on vous fera marcher au Calvaire plus vîte peut-être que vous ne voudrez. Encore, si vous étiez une vieille pécheresse qui n'eût que peu de jours à donner à la pénitence, après en avoir abandonné tant d'autres à son plaisir, personne ne trouveroit rien d'étrange en votre retraite; mais une fille de dix-sept ans, toute bonne et toute innocente, fuir un roi pour courir à une prison! Sa conversation vous a-t-elle jamais donné du scrupule? Ne savez-vous pas bien que vous en sortez aussi pure que vous y êtes entrée? Et vous le connoissez trop bien pour avoir appréhension qu'il demande jamais rien de vous, que ce

que Dieu vous permet de donner. Vivez avec lui et faites tout le bien que vous pourrez, par son moyen, puisqu'il vous a donné tant de pouvoir sur son esprit.

C'étoit beaucoup vous dire, et assez à mon avis pour faire tomber le fard d'une vocation déguisée; mais vous me répondites en peu de mots, que votre vocation étoit une affaire à laquelle vous aviez bien songé, qu'elle vous étoit inspirée de Dieu, dès votre enfance, et que vous étiez bien assurée de ne trouver jamais de repos qu'en la sainte religion; que tout ce qu'on pourroit dire pour vous en divertir, ne vous faisoit point de peine, n'ignorant pas que Dieu vous assisteroit de sa protection; au reste, qu'il étoit plus à propos de quitter le monde, que d'attendre qu'il vous quittât, et que vous aimiez mieux faire par vertu, dans la vigueur de l'âge et la bienveillance du roi, ce que d'autres ne feroient que par désespoir, ou par nécessité.

Il est vrai, ma chère fille, que je commençai à sentir Dieu dans votre cœur, par une si sage réponse, et néanmoins je répliquai; mais encore, puisque vous me traitez avec cette confiance dès notre premier entretien, et que je sens réciproquement que je vous suis déjà tout acquis pour travailler à votre salut, ne me célez point les motifs qui vous font prendre cette résolution et qui vous font faire, dans le comble de la prospérité, ce qu'on ne fait guères à votre âge, et faites comme vous êtes. N'est-ce pas que vous avez désiré quelque chose du roi, qu'il ne vous a pas accordé, et que l'aimant véritablement, comme je crois que vous faites, cela vous a ura piqué? Ceux qui aiment beaucoup ne pensent être jamais assez aimés. Cela vous a sans doute causé quelque dégoût qui s'est tourné en mélancolie, laquelle insensiblement vous a donné les pensées que vous avez pour la religion.

Croyez, mon père, me dites-vous,

que je suis bien éloignée de cela, et que j'ai toutes les satisfactions possibles de la bonté du roi. Si j'eusse montré de l'inclination au mariage, son dessein étoit de me trouver un grand parti; mais tout le respect que je lui ai rendu, n'a jamais été pour mes intérêts, ni pour ceux des miens. Il en trouvera assez qui aimeront sa fortune; mais moi, je me suis toujours attachée à la vertu, et après l'avoir aimé, il ne faut plus aimer que Dieu.

Je trouvai ce langage très-bon, et néanmoins, sans vouloir me rendre, j'insistai, et vous dis: mais n'est-ce pas que cette affection du roi attire sur vous des ombrages et des ennuis qui vous lassent, et qui vous menacent de quelque persécutions, et que pour cela vous courez à un monastère pour vous mettre à couvert?

A Dieu ne plaise, répliquâtes-vous; si j'eusse voulu être du nombre des esclaves, la faveur me tendoit les bras, et le favori me fait assez rechercher; mais

comme je n'ai jamais voulu avoir d'obligation à l'aimer, ainsi je n'ai pas sujet de le craindre Tant s'en faut que j'aille en religion par chagrin, et pour me garantir de sa persécution, que j'ai eu une singulière complaisance à lui résister; et maintenant que je quitte le monde, je n'en emporte qu'un déplaisir qui est de lui donner de la joie de ma retraite.

Je fus ravi de la générosité de cette parole, et quoique je fusse dans le même sentiment que vous pour cette personne, je ne m'en ouvris pas pour ce coup-là, craignant encore votre âge et votre sexe. Je vous fis après, quelques autres questions, vous disant que je m'apercevois bien qu'en quelqu'âge que vous entriez en religion, vous fourniriez du jugement et de l'esprit par-dessus ce qu'il en faut; mais je vous demandai si vous pensiez avoir assez de force pour une vie si austère.

A cela, vous me repartites que vous aviez fait choix de la Visitation, où l'on n'avoit pas tant besoin de forces corpo-

relles; je trouvai que c'étoit prudemment fait, cette religion m'ayant toujours semblé fort accomplie.

Après cela, je vins aux parens, et je vous dis que l'autorité que Dieu leur a donné sur vous, et leur qualité, ne permettoit pas que vous entreprissiez une si grande affaire sans leur en donner avis et demander leur bénédiction. Ce que vous me promîtes de faire, et me priâtes de rechef de commencer par le roi, duquel vous étiez la vraie fille. Je demeurai satisfait de vos discours et m'aperçus bien dès-lors que Dieu vous vouloit.

Le jour suivant, je me trouvai au lever du roi, qui attendoit avec impatience le résultat de notre entretien, et incontinent qu'il eût fait sa prière, je ne manquai pas de m'approcher de lui, et de lui faire un rapport très-fidèle de ce que nous avions traité ensemble, lequel il écoutoit avec beaucoup de contentement. Aussi parlois-je avec admiration de l'esprit de Dieu qui vous avoit dicté ces

belles réponses ; et comme je vins à la conclusion, qui étoit qu'il lui plut d'agréer votre retraite, le bon prince me dit, la larme à l'œil, des paroles que j'ai bien remarqué. Il est vrai, dit-il, que je la tiens bien chère; mais si Dieu l'appelle en religion, je n'y mettrai point d'empêchemens ; et si je savois que ma présence y mît quelque obtacle, je m'en irois dès à cette heure et je ne la verrois plus. Là-dessus, il me commanda d'aller trouver Mme. de Sennecey, votre parente, et lui dire votre résolution afin qu'elle y donnât ordre. Elle répondit fort sagement qu'elle avoit toujours porté une très-grande révérence aux vocations religieuses qui étoient inspirées du Ciel, et qu'elle croyoit que la vôtre étoit telle, puisque j'en jugeois ainsi ; néanmoins, comme vous étiez encore en puissance de père et de mère, qu'elle ne pouvoit disposer de vous que par leur ordre, qu'il étoit nécessaire de leur écrire et d'attendre leur réponse; que toutefois si le

roi commandoit qu'on vous fit religieuse, elle partiroit de ce pas pour vous conduire en un monastère. Je lui répliquai que S. M. n'étoit pas aux termes de commander de semblables choses; qu'au contraire, il avoit toutes les peines du monde à les souffrir, et que pour moi, je n'avois ni ordre, ni dessein de rien précipiter à l'égard de Mlle. de la Fayette, et que je conseillois de le faire savoir aux parens, ce que le roi trouva fort bon.

Néanmoins, comme je fus obligé de voir le cardinal, et de lui faire un récit de ce qui s'étoit commencé, il goûta fōrt le commencement de cette belle histoire, et reçut la nouvelle de votre résolution, avec épanouissement de cœur et de visage; mais comme il apprit qu'il y avoit quelque retardement dans l'attente de la réponse de Mrs. vos parens, cet ardent désir pour qui les ailes de l'aigle n'étoient pas assez vîtes, fit qu'il ne put s'empêcher de témoigner son mécontentement, et de dire que je devois passer outre et

porter cet affaire plus avant; qu'il n'y avoit pas d'apparence de faire languir le roi qui n'en attendoit que l'accomplissement, et qu'il seroit guéri quand il seroit trois jours sans voir *la Fayette*; que je ne pouvois pas ignorer ce que disoit St.-Jérôme : *Qu'il falloit passer sur le corps de son père, pour courir à l'étendard de la croix.*

J'avois bien de quoi le payer là-dessus, et lui apprendre que le St.-Esprit ne se prend pas à coup de canon, et que je n'avois jamais appris le métier de sacrifier des filles aux intérêts des hommes. Toutefois je me retins, et lui remontrai que si j'eusse pressé davantage, je me fus mis au hasard de gâter tout, parce qu'on savoit bien que j'étois donné au roi de sa main, et que le service que je lui eusse rendu en cette occasion, paroissant trop visible, se fût ruiné par son propre effort, outre qu'il y avoit du danger que le roi ne s'aperçut qu'on y procédât avec artifice, ce qui pourroit

blesser et rebuter son esprit. Il trouva que ma raison étoit bonne, et dit qu'il falloit donc tenter cela par un autre.

Il y avoit un certain père qui se faisoit fête de vous avoir confessé autrefois, et qui s'étoit déjà présenté au cardinal pour le servir en cette négociation, sans crainte de simonie; il vint à St.-Germain où j'étois pour vous voir, avec des procédés artificieux, nous cachant tout son jeu, soit qu'il crut qu'il me falloit tromper, ou qu'il voulut avoir la gloire de cette conquête, sans la partager avec personne : plus il faisoit le fin, plus je l'estimois simple de ce qu'il se cachoit dans la lumière, et pensoit amuser de paroles un homme qui lisoit dans son cœur.

Vous voyez, ma chère fille, comme vous étiez recommandée de toutes parts, pour ce grand sacrifice. Cet homme est choisi pour hâter votre entrée en la religion ; et M. Desnoyers qui étoit un des principaux ministres de ce mystère, ne

manquoit pas de lui donner ses secrètes instructions; mais l'esprit du cardinal qui a tant d'ondées et de replis, changea d'avis, et le contremanda, de peur que la multitude de ses agens ne fît découvrir au roi quelque chose de toutes ses pratiques.

Cela me fut dit de la façon; mais je ne puis pas assurer que ce soit une chose bien véritable, et j'ai de la peine à croire qu'il attendit si paisiblement le mouvement du St.-Esprit; il vous pressoit d'un côté, et l'esprit de Dieu ne vous laissoit pas en repos de l'autre.

J'écrivis là-dessus à M. Desnoyers, et lui fis savoir qu'il n'étoit pas expédient de vous presser davantage pour les raisons que je lui dirois à notre première vue. Il ne manqua pas de porter la lettre au cardinal, qui entra sur l'heure même en une grande inquiétude, et me fit promptement appeler, me demandant d'abord si tout étoit rompu; mais comme je l'assurai de la fermeté de votre réso-

lution, son trouble s'appaisa, et il me reçut avec beaucoup de courtoisie, et m'exhorta à terminer au plutôt cette affaire; mais tant plus il y apportoit d'ardeur, d'autant moins m'échauffois-je à seconder ses intentions.

Cependant, vous me vîntes trouver à Paris, et me demandâtes une lettre de recommandation à la mère supérieure de la Visitation, pour commencer les approches, ce que je trouvai raisonnable, à condition que nous attendrions cette réponse des parens : il ne falloit que vous voir pour vous agréer. Votre visage portoit tous les traits d'une piété très-courageuse et parloit plutôt que votre langue; la parole ensuite ne témoignoit rien que de courageux. Cette mère qui est fort éclairée et fort prudente, approuva votre vocation et ne manqua pas de goûter votre personne. Les satisfactions de cette entrevue furent réciproques.

De là, vous retournâtes à St.-Germain, un vendredi que je vous pensois

en résolution, d'attendre encore quelques mois l'effet de vos bons desseins; mais dès le dimanche suivant, vous conçûtes à la communion des ardeurs si pénétrantes pour la sainte religion, que les jours de votre demeure au monde, vous duroient des siècles. Vous m'écrivîtes lettres sur lettres, pour me prier de disposer Mme. de Sennecey à ne point former d'obstacle à votre résolution, et de n'en point traîner d'avantage l'accomplissement.

Je fus un peu surpris de ces poursuites si pressantes, et toutefois je ne me hâtai point de condescendre à vos volontés. Vous vîntes en personne le lendemain avec madame votre tante, pour me parler du retour de St.-Germain. Vous plaidâtes votre cause devant les autels, avec une grâce et une vigueur merveilleuse, alléguant que le roi faisoit plus que languir, tant qu'il avoit devant les yeux ce qu'il devoit perdre; que puisque votre vocation étoit éventée, il ne falloit

plus différer, que l'esprit de Dieu vous pressoit, que c'étoit la plus grande de toutes les lâchetés de trahir son salut, et que celui qui n'est pas prêt aujourd'hui, le sera encore moins demain ; que plusieurs ont perdu une bonne inspiration pour l'avoir différée d'un jour ; que la réponse de Messieurs vos parens viendroit assez tôt pour prévenir le changement d'habit; enfin vous me pressâtes par de fortes prières de vous obtenir le congé de S. M.

Certes, ma fille, j'étois bien en peine, et j'élevai souvent mon cœur vers Dieu, pour vous conseiller ce qui seroit pour sa gloire et pour votre bien. Il me fâchoit de laisser aller hors de la cour une personne qui y avoit vécu comme vous aviez fait, et qui s'étoit déjà rendue l'avocate de la France et de toute la chrétienté ; mais Dieu me suggéra que vous n'auriez pas moins de pouvoir en la religion que vous en aviez au monde en la défense d'une cause si juste et si sainte;

et sur cette pensée, je me tournai vers Mme. de Sennecey qui me demandoit mon conseil ; et je lui dis qu'il ne falloit ici imiter la vie de N. S. qui avoit été plus souffrante qu'agissante, et que je lui conseillois de se porter indifférente en cette action, parce que si elle s'opiniâtroit à vous retenir contre votre gré, on diroit qu'il y auroit de la cabale ; et que si elle se portoit si librement à faciliter l'exécution de votre dessein, on diroit qu'elle vous auroit sacrifié. Elle crut cet avis et résolut de quitter ce qu'elle ne pouvoit plus retenir.

Il ne restoit plus qu'à gagner le roi, et j'attendois ce que Dieu lui mettroit dans l'esprit ; je l'allai trouver à son lever après vous avoir quitté, et lui fis l'ouverture de votre proposition ; il se trouva un peu étonné de cette sollicitation si pressante, il s'assit sur son lit, comme étant affoibli par le sentiment de la perte qu'il alloit faire, et me dit en pleurant : « Qu'est-ce qui la hâte? Ne pouvoit-elle

» encore différer quelques mois, attendant que je partisse pour aller à l'armée ? Cette séparation m'eût été moins » sensible..... »

J'aperçus sur l'heure des agonies si violentes en son esprit, et un visage si abattu, qu'il me fit pleurer moi-même, et tâchant de ménager les intérêts de Dieu et les siens, je lui dis : retenez-la, je veux que sa vocation soit bonne, ce n'est pas le dessein de V. M. de s'y opposer ; mais comme il y a peu de temps qu'elle a commencé à se déclarer, et que son âge est encore si tendre, et son corps assez foible, nous pouvons en bonne conscience lui ordonner quelque délai raisonnable pour pouvoir encore mieux juger de son dessein. Je m'en vais de ce pas lui dire qu'elle arrête, et que vous n'êtes pas en résolution de lui donner présentement congé.

Il me retint et me dit : « Ne le faites » pas ; car si je l'empêche à présent, et

» qu'elle vienne à perdre sa vocation, » j'en aurai regret toute ma vie. Jamais » rien ne m'a tant coûté que ce que je » fais aujourd'hui; mais il faut que Dieu » soit obéi. Allez lui dire que je lui donne » congé, et qu'elle peut partir quand il » lui plaira. »

O roi ! le meilleur et le plus consciencieux qu'on ait jamais vu sous le ciel, qu'auroit pu faire davantage et de plus soumis, un religieux et un saint ?

Je vous fis savoir cette permission avec beaucoup de regret, me rangeant du côté de Dieu qui l'emporta toujours sur moi. Comme je fus parti pour oüir la messe du roi, je pense que vous empruntâtes, ce jour-là, la vîtesse des éclairs ; jamais je ne vis expédier une grande affaire plus promptement : vous entrâtes dans la chambre de la reine, à son lever, vous lui déclarâtes qu'après avoir eu l'honneur d'être une de ses filles, vous deveniez ce jour-là celle de Ste.-Marie, que vous ne pouviez choisir une moindre

maîtresse, sans dégénérer, après avoir été à une si grande et si bonne reine. Vous la suppliâtes de vous accorder votre congé, et vous pardonner vos défauts, lui promettant d'être plus à elle que jamais quand vous seriez bien à Dieu, et d'offrir sans cesse vos plus ardentes prières pour sa prospérité. Elle fut attendrie de cet adieu, et vous témoigna beaucoup d'affection.

Votre adresse avoit ménagé la présence du roi au même lieu; il y arriva bientôt après vous, et commença à parler les yeux pleins de larmes. Mais vous lui dites: Eh quoi! Sire, quelle apparence de pleurer ce que vous avez approuvé, et de vous attrister sur l'accomplissement de la volonté divine? Après avoir éte honorée de vos bonnes grâces, que pouvois-je souhaiter davantage, sinon d'entrer en celles de Dieu? J'ai des obligations infinies à V. M.; mais la plus signalée, c'est celle que je reçois aujourd'hui en la permission que vous me donnez. Je ne

saurois vous en rendre assez de grâces, et je vous demande pardon, avec tout le respect que je vous dois, des imperfections que V. M. a toujours supportées en moi. Je m'en vais dans un lieu où je serai plus à V. M. que je n'ai jamais été; j'employrai le reste de mes jours à prier Dieu pour la conservation de votre personne sacrée, et pour la prospérité de votre État. Enfin, Sire, il faut se sauver, et V. M. me permettra de lui dire que Dieu lui a donné une grande charge, et qu'elle a besoin d'une grande grâce pour s'en acquitter dignement; pour moi, j'espère que vous m'obtiendrez, par vos prières que j'apprécie beaucoup, la grâce d'être une bonne religieuse.

Après cela, vous fites une sorte de testament, recommandant au roi, quelques personnes de mérite, sans lui parler de vos intérêts : vous l'éclaircîtes de l'innocence de quelques autres, et pratiquâtes adroitement une petite réconciliation avec quelques personnes, sur quel-

ques froideurs intervenues. La chambre de la reine fut ouverte, et la nouvelle de votre retraite fut répandue à la cour; tout étoit rempli de larmes, de dévotion, de louanges et d'admiration.

Le roi vous ayant très-volontiers accordé tout ce que vous lui aviez demandé, vous fit ses adieux avec toute la civilité que lui permettoit sa douleur; vous marchâtes les yeux secs, parmi les pleurs de tous les assistans, et passâtes en carosse devant mon logis, pour me dire adieu, et pour avoir de moi une lettre à l'adresse de la mère supérieure de la Visitation.

Mad^e. de Sennecey vous conduisit, suivie de quelques-unes de vos compagnes; toutes avoient le visage fort triste, mais le votre étoit si gai, qu'on eût dit, à voir les autres, qu'elles étoient des victimes que vous alliez sacrifier.

Enfin, vous entrâtes le jour même au lieu du repos, et vous fûtes reçue avec applaudissement de toutes vos sœurs de

religion. Votre entrée fit beaucoup de bruit, chacun en parlant selon sa passion ; et il s'en trouva plusieurs qui assurèrent qu'on s'étoit servi de moi pour vous mettre en religion, et de là vous pouvez voir la foiblesse et l'ignorance des jugemens des hommes. Je vous avoue qu'il me fâchoit bien qu'on m'accusât de lâcheté, dans une action où j'avois agi avec assez de courage, pour me mettre en danger de me perdre.

L'utilité que vous pourrez recevoir de repasser dans votre esprit toutes ces choses, et la satisfaction que j'y trouve moi-même, y reconnoissant si clairement les merveilles de Dieu, me font étendre sur cette histoire, que vous trouverez bien plus véritable ici, que dans les écrivains du temps.

Il faut encore vous dire que le roi ressentit si vivement votre séparation, que sa douleur fut capable de tempérer la joie de celui qui avoit si passionnément désiré votre éloignement; il ne put vous

voir sans envie les marques d'une si tendre affection, et feignit d'être affligé lui-même, jusqu'à vouloir mêler ses larmes à celles du roi.

Ce pauvre prince ne put supporter un seul moment la vue des lieux qui avoient été témoins d'une si douloureuse séparation ; il partit sans dîner pour aller à Versailles, où il fut saisi d'une si profonde mélancolie, qu'il ne vouloit recevoir aucune consolation, n'avoit aucun repos, et ne voyoit rien qui ne lui remît devant les yeux l'image de sa chère fille. Toutes ses paroles et toutes ses actions retournoient en foule dans son esprit. Sa passion se changeoit en une vénération qui rendoit sa peine plus vive. Les plus adroits courtisans employoient tous leurs soins pour lui donner quelque divertissement ; mais il se plaisoit dans son mal et rejettoit tout ce qui pouvoit l'adoucir.

Le jour de l'Ascension étant venu, il

ne manqua pas de chercher sa consolation dans les fontaines du Sauveur, comme dit le prophète, et dans l'entretien que j'eus avec lui avant sa confession, je lui dis : Sire, la douleur de V. M. a été jusqu'ici raisonnable, il faut être homme auparavant que d'être philosophe, et tous les grands sentimens que vous avez eus, étoient presque nécessaires pour rendre un témoignage public de la bonté de votre cœur; mais à présent, il faut que la raison agisse; et s'il plaît à V. M. de bien considérer ce qui a causé sa douleur, elle y trouvera plus de sujet de consolatiou que de tristesse; car comment pourriez-vous regretter d'avoir fait un si grand sacrifice à Dieu? La vertu et la joie doivent toujours marcher ensemble; c'est pourquoi il n'y a pas lieu de tristesse dans une action si vertueuse et si sainte. Elle vous donne, Sire, une plus véritable gloire que n'ont fait toutes les victoires quelque grandes qu'elles aient été, parce que vous n'avez eu dans

celle-ci, aucun secours que de votre propre vertu, et que vous avez triomphé d'une passion qui a domté tant de têtes couronnées, et flétri les lauriers des plus illustres conquérans.

L'empereur Tite s'étant résolu, par les remontrances du peuple romain, de quitter la princesse Bérénice qu'il avoit amenée de Judée, pour l'épouser, fut plus loué de cette action, que de toutes celles qui l'avoient fait nommer *les délices du genre humain*. Mais ne l'ayant quittée qu'après de longues amours qui n'avoient pas seulement l'ombre de la pureté des vôtres, sa victoire ne peut pas égaler celle que vous venez de remporter sur vous-même. C'est une action qui a du rapport au sacrifice d'Abraham, puisque vous n'avez pas moins aimé cette vertueuse fille, que si elle avoit été la vôtre; et comme Dieu promit à ce patriarche de récompenser sa généreuse résolution, par une postérité égale aux étoiles, la divine majesté vous servira

sans doute par des voies que nous devons plus espérer que connoître.

Enfin, Sire, vous ne devez pas vous affliger davantage. Quelle raison y auroit-il de regretter une personne qui est si contente? Et que perd V. M., qui l'a aimée avec tant de pureté?

A le bien prendre, vous la verrez aussi bien à une grille, que vous la voyiez dans la chambre de la reine, vous en aurez la vue et la parole; n'est-ce pas en avoir tout, puisque vous n'avez jamais voulu d'elle que ce que la délicatesse vous permettoit.

Il commença là-dessus à reprendre ses esprits, et je connus qu'il goûtoit fort cette dernière raison; c'étoit aussi mon dessein qu'elle lui fît impression, parce que je vous ménageois pour le bien public. Cet entretient finit avec satisfaction pour le roi; et depuis ce temps-là, il m'honora d'une parfaite confiance.

Cependant, tout Paris alloit en foule à votre monastère pour vous voir, et le

cardinal en avoit ombrage; mais faisant le directeur des ames, il disoit qu'il falloit mettre fin à cette foule de visites qui empêchoient l'avancement d'une ame dans la vie spirituelle. De votre côté, vous en étiez fort lasse, et ne demandiez que la retraite et le saint habit.

Quand il fut question de vous le donner, vous étiez comme une pauvre victime qui a le couteau dans la gorge et que personne ne veut achever. Le roi n'y vouloit point entendre, disant que ce n'étoit point son métier de mettre des filles en religion. Le cardinal à qui il appartenoit de faire la cérémonie, après avoir marchandé l'hostie, s'en lavoit les mains.

Mme. de Sennecey disoit qu'elle ne pouvoit rien faire sans l'ordre des parens; il fallut que votre mère supérieure prit la hâche pour consommer le sacrifice. J'en fis l'oraison funèbre, ne pouvant souffrir qu'une mort si glorieuse ne fut pas aussi célèbre qu'elle pouvoit l'être.

La reine vous honora de sa présence avec une grande cour : tout le monde fut ravi de ce spectacle ; vos compagnes surtout parurent fort touchées.

On me rapporta que Mme. d'Hautefort eut toujours les yeux attachés sur vous, paroissant avoir plus d'admiration pour votre condition, que de complaisance pour la sienne. Personne ne sait mieux que moi combien vous étiez éloignée des sentimens que donnent ordinairement des circonstances semblables à celles où vous vous étiez trouvées toutes deux. Je pense qu'il y a encore au cœur du prince quelque germe pour elle qui pourra refleurir, et Dieu veuille que sa conduite soit haute et forte aussi bien que son nom, comme il y a sujet de l'espérer de son bon esprit et de sa vertu.

Je dis au roi, selon que vous l'aviez desiré, qu'il n'y avoit que les amours du monde qui se chassoient l'un l'autre ; mais que l'affection que vous aviez pour S. M. étant toute spirituelle, ne feroit

jamais d'obstacle à une autre qui seroit de même qualité. Je laisse passer ici les visites qu'il vous fit, les réservant à une autre partie de ce discours pour m'arrêter un peu sur les œuvres de Dieu dans la conduite de votre vocation.

Ecrive qui voudra des guerres et des histoires tragiques, je veux m'attacher à celle-ci, comme à un chef-d'œuvre de la sagesse divine. Dieu se veut approprier une fille, il la fait passer par la cour; il la veut consacrer; il la laisse en un séjour profane; il en veut faire une sainte, et il la met en un lieu où le vice règne et se prend par contagion. Il nourrit sa vocation religieuse dans le sein de sa vanité, il la veut humble, et la tient sur le trône de l'orgueil; elle est aimée d'un grand roi, et elle l'aime réciproquement; ils se voient tous les jours, et se parlent avec des tendresses et des confiances extraordinaires; qui ne craindroit pour elle? Cependant, au lieu de rien perdre de sa naturelle vertu, elle

en acquiert tous les jours de nouvelles ; et le roi, de son côté, a une affection si pure, qu'il n'a jamais eu de pensée pour elle, qui fut tant soit peu contraire à la loi de Dieu. Enfin, l'on voit en eux l'amour changer de nature et de condition, sans perdre sa force et sa vigueur. Il a des traits, mais ils sont innocens ; il a des flammes, mais elles sont pures ; il a des plaisirs, mais ils sont sans repentances ; il est dans la fournaise, mais c'est à la façon des enfans de Babylone : des feux qui sont partout des supplices, sont ici des couronnes. Grand Dieu ! que vos conseils sont profonds, que vos conduites sont excellentes, et que vos miséricordes sont adorables, de faire ainsi servir au bonheur de vos élus les choses mêmes qui semblent leur être si contraires ! Enfin, ma fille, les voies de votre vocation me paroissent si divines, que je ne me saurois lasser de les considérer, et vous ne sauriez, à mon avis, choisir

un sujet de méditation qui vous puisse davantage animer à la persévérence.

Je passe à l'autre partie dont je me suis proposé de vous parler dans ce discours, pour vous faire voir que vous ne devez point perdre, dans le monastère, le zèle que vous avez eu dans le monde. Je sais que les ames lâches qui se sont dévouées en cette occasion aux intérêts du ministre, vous diront, qu'il n'appartient point aux personnes religieuses de se mêler d'affaires, et de la conduite des princes dans le gouvernement de leur État; mais ma fille, vous ne pouvez ignorer que les choses que nous avons traitées jusqu'ici, ne sont point affaires d'état, puisqu'elles regardent purement la gloire de Dieu et le salut du roi; et en vérité, si ces choses là ne sont saintes et religieuses, il n'y en eut jamais au monde. Nos adversaires sont fort injustes de nous alléguer sans cesse qu'il est défendu aux personnes dédiées à Dieu, d'entrer en aucune ma-

nière dans les affaires d'État, puisqu'ils savent que nous n'avons parlé au roi que des choses dont nous ne pouvions nous taire, sans trahir notre conscience. Chacun sait que la charité nous oblige à secourir notre prochain lorsqu'il nous est possible; et que si nous avions laissé mourir un pauvre, faute de l'avoir secouru, nous serions coupables de son sang.

Que seroit-ce donc, ma fille, si nous laissons périr tant de millions de pauvres, faute d'une bonne parole; et Dieu nous ayant fait entrer insensiblement dans la confiance du prince, quel usage en devrions-nous faire, sinon de lui parler pour la paix de la chrétienté, pour le repos de l'église, pour l'union de la maison royale, et pour le soulagement du peuple?

Autrefois, dans de semblables calamités, Dieu s'est écrié par un prophète: « Qu'est-ce qui veut être de mon » parti et joindre ses armes aux miennes

» pour s'opposer à la malice et à l'in-
» justice des méchans ? » Pourrions-nous bien résister à la parole de Dieu et à tant de fortes inspirations qui nous invitent à tendre les mains à notre chère patrie et à toute la chrétienté ? Ne serions-nous pas responsables devant Dieu et devant les hommes, si par quelques considération humaine, nous manquions de dire au roi des vérités qu'il ne sauroit apprendre que de nous ? Il y en a assez qui les lui cachent, et qui sont autour de lui comme des mouches qui portent le miel dans la bouche et le venin dans la queue; nous, nous l'entourerons comme ces plantes qui reproduisent des fruits un peu aigres, mais salutaires, pour tuer les vers qui naissent quelquefois dans les oreilles; et la seule tendresse que nous devons avoir pour lui, suffiroit pour nous obliger à lui faire connoître que sa conscience est grandement enveloppée dans la conduite où on l'engage, et l'avertir des dangers qui le menacent.

On vous dira encore qu'il n'appartient pas à votre sexe de parler de si grandes affaires, qu'on en trouvera assez d'autres qui porteront ces bons avis ; mais où sont-ils ces sages et ces généreux qui soient en état d'aborder le roi? On écarte tous les jours ceux qu'on croit vertueux et courageux ; on éloigne les princes, on fait taire les parlemens, on ferme la bouche aux prédicateurs, on fait périr dans des emplois éloignés les officiers de l'armée qu'on n'a pu gagner, et l'on ne souffre, dans la familiarité du roi et dans les grandes charges, personne qui ne soit dévoué au favori. De sorte qu'on peut dire que les chiens du Capitole sont endormis, et qu'il faut se servir du chant des oiseaux ; et s'il n'étoit point permis à votre sexe de parler, Dieu auroit-il autrefois suscité une Esther contre Aman? C'étoit une petite fille captive, qui fut agréable au roi Assuerus ; elle sauva toute sa nation que le favori avoit fait condamner au massacre ;

et bien loin de vouloir ménager sa faveur par une prudence timide, elle s'exposa au danger de la mort pour le salut de son peuple, et elle eut le pouvoir de renverser, par une seule parole, ce grand favori duquel le roi ne dépendoit pas moins que tous ses sujets.

Vous ne pouvez pas douter, ma fille, que Dieu ne soit assez puissant pour rendre le zèle que vous aurez pour sa gloire, aussi heureux que celui d'Esther. Que si l'on vous représente votre retraite, il n'est pas question de sortir de votre monastère pour parler au roi, c'est assez d'attendre l'occasion sans la chercher, et toutefois combien de saints hermites ont quitté leurs déserts pour aller dans les cours avertir les princes de leur devoir? Amphrate, un excellent moine, sortit des bois et des cavernes pour arrêter les fureurs de l'empereur Valens, qui persécutoit l'église; et comme on lui reprocha que ce n'étoit point à un homme reclu de se trouver en public et

de se mêler des affaires, il répondit : Quel est celui qui ne sortiroit pas d'une maison qui brûle, pour crier au feu ? L'église, notre commune mère, est outragée, toutes les bouches se doivent ouvrir pour son secours.

Le bienheureux Jean de Gand quitta son hermitage, et alla à la cour de France et à celle d'Angleterre, pour ménager la paix entre les deux rois.

Soto, confesseur de Charles-Quint, la ménagea entre lui et François Ier.

Une religieuse réprima les armes inhumaines que les enfans de Louis le débonnaire avoient levées l'un contre l'autre.

Après de tels exemples, vous pourroit-on persuader que les œuvres de la vraie charité vous soient défendues ? On vous dira peut-être sur cela, qu'étant sous l'obéissance de la religion, vous ne devez rien entreprendre qne par les ordres de votre supérieure ; aussi n'ai-je aucune prétention de vous séparer de la dépendance particulière que vous avez de la

mère Hélène-Angélique. Je sais que c'es une religieuse non-seulement très-sage mais très-zélée pour la gloire de Dieu e pour le bien public. On m'a voulu faire croire qu'elle s'accommodoit au temps et servoit à la faveur ; mais cela ne m'a pas entré dans l'esprit, l'ayant reconnue si sensée et si courageuse, que je l'estime capable, non-seulement de vous donner de bon conseils, mais encore de courir les dangers d'une action glorieuse. La religion ne doit pas éteindre la charité, puisqu'elle en fait une profession particulière : c'est pourquoi je ne crains pas que celle que je vous ai vue pour le roi et pour le public, soit diminuée depuis que vous êtes religieuse.

On vous alléguera encore que chacun se pourroit donner la liberté de parler d'affaires sous l'ombre de la charité, et que par ce moyen, on verroit naître de grandes confusions qui brouilleroient l'État, et renverseroient l'ordre religieux. Il y a bien de la différence entre ceux

qui s'ingèrent imprudemment à se mêler d'affaires, et ceux qui satisfont à leur devoir. Si j'eusse cherché à entrer à la suite, et qu'après je me fusse fait une tête de donner des avis au roi, sur le gouvernement de son État, j'aurois été ridicule et digne de blâme ; mais y ayant été appelé par la pure conduite de Dieu, et envoyé par l'ordre de mes supérieurs, j'ai dû faire ce que je fais. Lorsque je fus demandé par le cardinal pour être confesseur du roi, il étoit au pouvoir de mes supérieurs de me refuser, s'ils eussent jugé que je n'y eusse pas été propre; mais depuis que notre père général m'eût appliqué cette fonction, mes supérieurs n'eurent plus le pouvoir de me lier les mains pour aucune des choses que j'ai cru en conscience être obligé de faire.

Le bienheureux Hugues, le chartreux, étant confesseur du roi d'Angleterre, dit fort bien à ses frères qui s'informoient de sa conduite dans la cour, qu'il ne lui

appartenoit pas de savoir le secret de
rois.

Ce n'est pas que je ne condamnass
un esprit brouillon, qui entreprendroi
mal à propos des choses extraordinaires
sans en rien communiquer à ceux de so
ordre qu'il auroit connu capables de l
bien conseiller.

Mais comme je me suis absolumen
tenu dans les termes que ma conscienc
me prescrivoit, je n'ai eu rien à consul
ter, et n'ai nullement dû (pour satisfair
quelques esprits dévoués au favori)
manquer à dire au roi, ce que je n'au-
rois pu lui taire sans manquer au devoi
de ma charge, et sans abandonner pa
conséquent mon salut, aussi bien qu
celui du roi.

Croyez-moi, ma fille, le monde
trouvé moyen, en ce siècle, d'entre
bien avant dans la religion, et il s'y ren-
contre des ames vénales aussi bien qu
dans la cour. Je n'accuse personne, mai

e loue Dieu de ce qu'il nous a préservés, vous et moi, de ce malheureux charme qui lie les langues et pervertit les esprits; leur plus forte raison sera, que si l'on parle, on porte préjudice au bien temporel de l'ordre. Jugez, ma fille, si l'on doit préférer l'intérêt au devoir de la conscience, surtout des personnes religieuses, puisqu'elles se doivent perdre pour Dieu avec plaisir.

Enfin l'on vous dira, qu'encore qu'il soit vrai qu'il y ait mille belles choses à dire, il faut bien se garder de parler, parce que cela seroit inutile. Mais vous savez bien que si les succès sont à Dieu, les œuvres ne laissent pas d'être à nous; et c'est une dangereuse maxime de croire qu'on doive toujours taire la vérité, lorsqu'on a sujet de craindre qu'elle ne produise pas l'effet que l'on en attend; car il y a de certains emplois où Dieu nous met, non pas pour faire les choses, mais pour y travailler, pour annoncer ses commandemens, et non pas pour les

observer ; il veut bien qu'on plante et qu'on arrose, mais il ne veut pas toujours que notre travail produise du fruit. Et comme disoit St.-Paul, nous avons semé la parole, mais c'est Dieu qui l'a fait croître et fructifier. Il veut nous apprendre que nous ne sommes propres qu'à travailler comme des mercenaires, et qu'il est le maître des évènemens et des succès. Tant de prophètes, d'apôtres et de martyrs qui ont annoncé la vérité à des endurcis, n'avoient point d'autre emploi que de prêcher ce qui ne devoit point être pratiqué par ceux qui les écoutoient, et cependant c'étoit beaucoup faire que d'obéir à l'ordre de Dieu et de suivre le mouvement de leur conscience. Et sans doute, s'il ne falloit jamais parler sans espérance de succès, Moïse auroit été bien simple d'aller si souvent au palais de Pharaon, et de ne se rebuter point de tant de refus de ce prince qu'il savoit devoir périr dans son endurcissement. Il faudroit même, si on l'ose dire,

blâmer la conduite de Jésus-Christ, d'avoir tant prêché les scribes et les pharisiens, qu'il prévoyoit, d'une science infaillible, devoir perpétuellement résister aux vérités qu'il leur enseignoit, et refuser la grâce qu'il leur vouloit donner.

Ma chère fille, nous n'avons pas peu fait de porter la vérité jusqu'au trône du roi, au travers de tous ces obstacles et de toutes les terreurs du cardinal. C'est beaucoup d'avoir donné l'exemple aux gens de bien, et d'avoir démontré que nous avons le courage de nous exposer à souffrir toutes choses pour la gloire de Dieu et pour le bien public; et quoique ce que nous avons dit ne paroisse pas jusqu'à cette heure avoir rien produit, nous ne pouvons pas encore juger ce qui en arrivera; car comme la semence demeure quelque temps cachée sous terre, les bonnes pensées qu'on met dans les esprits, ne périssent pas, quoi qu'elles paroissent être tombées. Nous devons espérer que Dieu aura pitié de notre cher

prince et de la France, et je veûx vous rappeler à vous même et vous faire connoître ce que vous devez faire, par ce que vous avez déjà fait.

Repassez par votre mémoire comme Dieu nous avoit donné à tous deux un désir très-ardent d'aider le roi et le royaume, sans que nous eussions encore aucune communication sur ce sujet : c'est pour cela que je parlois volontiers de vous à S. M. et l'entretenois dans la sainte affection qu'il avoit pour vous, me persuadant que si vous aviez déjà tenté quelque chose, étant dans le monde, vous n'auriez pas moins de zèle, ni de pouvoir dans la religion. Je lui lisois vos lettres qui étoient toujours remplies de sentimens de votre profession ; je lui décrivois vos exercices, vos dévotions, votre conversations, vos désirs et vos joies. Je vous portois réciproquement les assurances de la continuation de son amitié. Il étoit ravi de votre courage et de votre persévérance ; il prenoit part à vos com-

bats; il vous souhaitoit mille couronnes; il ne vous aimoit plus que comme on aime les choses célestes. Votre exemple augmentoit sa dévotion, et l'animoit à servir Dieu plus fortement que jamais, par une sainte émulation de faire en roi ce que vous faisiez en religieuse. Dieu pardonne à celui qui a voulu trancher ce nœud d'une liaison si divine, et séparer deux cœurs si unis au centre de la première des charités.

Il eut enfin une grande passion de vous voir avant que vous prissiez le saint habit, et tournant aux environs de Paris, il alla fondre à Ste.-Marie, sans déclarer son dessein à personne de sa suite. O Dieu des chastes amitiés! que cette journée fut douce à l'un et à l'autre, et que tous les momens en furent précieux! La mère supérieure vous ayant menée au parloir, où le roi alla d'abord, elle lui demanda de quelle façon il lui plairoit de vous parler, savoir si c'étoit dans la maison, selon le droit qu'en avoit S. M.,

ou bien à la grille ? Le bon prince répondit, que pour rien au monde, il ne voudroit entrer dans l'enclos du monastère. Votre mère supérieure lui parla des progrès que vous aviez fait en la religion, et puis s'éloigna un peu, en lui disant, avec une généreuse liberté, qu'elle vous laissoit à la discrétion du roi, et qu'elle s'en fioit bien à lui. Il répliqua, qu'il ne venoit pas pour vous détourner de votre bon dessein, et qu'elle en pouvoit être assurée. La mère repartit, que c'étoit son bon exemple qui vous avoit porté à la religion, et qu'il n'avoit garde de détruire son ouvrage. Tous ceux qui avoient suivis le roi dans le parloir, y demeurèrent et se tinrent loin de la grille. Il n'y a que lui et vous qui puissiez raconter ces aimables entretiens de dévotion que vous eûtes ensemble. On voyoit seulement parfois quelque mélange de sourires et de larmes.

Le roi fut ravi de vous, et fort satisfait de la mère supérieure, et les trois

heures qu'ils passa avec vous, ne lui durèrent que trois momens, encore qu'il eût été toujours debout. Il lui sembloit que tous les oracles avoient parlé par votre bouche; jamais discours de piété n'avoit tant touché son cœur. Il repassoit toutes vos paroles dans sa pensée, et ne pouvoit se rassasier de parler de vous et de raconter vos vertus.

Cela fit bien du bruit au logis du cardinal qui n'avoit point su le projet de cette visite; néanmoins, je voulus paroître officieux, à dessein de me garantir de ses ombrages; et aussitôt que le roi fut entré en votre monastère, j'envoyai un homme à M. Desnoyers, et lui écrivis un secret que je savois devoir être bientôt publié; il arriva en effet que tout Paris le sut et en parla avec de grandes joies et de grandes espérances.

Le cardinal ouvrit ma lettre, en l'absence de M. Desnoyers, et ne manqua pas de me faire avertir que je me rendisse le lendemain à Ruel.

Je trouvai son esprit dans quelque émotion, il vouloit paroître confiant et dissimuler tout à la fois ; et avec toute son adresse, il avoit de la peine à trouver un tempérament pour mettre ordre à cette affaire, sans montrer qu'il en fut inquiet. Hé bien ! me dit-il, à quoi songeoit le roi de faire cette visite avec tant d'artifice, de détours et de silence ? Ne pouvoit-il pas aller le grand chemin et dire ses intentions ? Moi qui ne voulois pas paroître avoir aucune connoissance que le roi, eut rien de secret pour lui (car il se plaisoit d'être flatté de la gloire de n'ignorer rien des moindres secrets et desseins de S. M.) je lui dis : Monseigneur, qui peut mieux savoir cela que votre Eminence ? Le bruit est que Mme. de Sennecey, en qui vous avez toute créance, s'est trouvée là fort à propos pour régler cette visite, ensorte que rien ne s'y passa contre vos intérêts. Il ne voulut pas qu'on crut cela, de crainte que le roi n'en prît ombrage, et en

effet il n'en étoit pas ainsi; il aima mieux m'avouer qu'il avoit ignoré cette visite, et ce n'étoit pas son intention que d'autres eussent cette créance. Il eut pourtant peur de s'être montré à moi de ce côté-là; et pour couvrir ce qu'il m'avoit dit, il reprit son air de fierté et ajouta : le roi sait bien que je ne me soucie pas des petites affaires qu'il a à démêler avec la Fayette; voilà pourquoi il ne m'en a pas parlé. Il sait que je suis assez occupé dans la direction de toutes les grandes choses qui concernent son état, sans m'amuser à des bagatelles. Il étoit entré dans son naturel qui est la dissimulation; mais il s'étoit déjà laissé trop connoître, et je voyois que ses paroles étoient fort éloignées de ses sentimens.

Après cela, il me mit à la question, pour savoir si le roi ne m'avoit pas communiqué son dessein; je lui répondis que je ne croyois pas qu'il y eût grand dessein en tout cela, et qu'il y avoit longtemps que le roi parloit d'aller à la Visi-

tation, comme en effet il l'avoit dit assez publiquement; mais ce qui tourmentoit le cardinal, étoit le secret que le roi lui en avoit fait, ce qui lui faisoit appréhender qu'il n'y eût quelque chose de caché là-dessous : il revint à la charge et me demanda si je n'avois pas été informé du jour et des circonstances de cette visite. Ma fille, vous avez pu apprendre ce qu'il en est, et vous n'ignorez pas que si S. M. m'eût défendu de le dire, on m'eût plutôt arraché le cœur que le secret. J'ai gardé inviolablement tout ce que le roi m'a confié, et depuis que j'ai reconnu la délicatesse de son esprit, qui est grande en cette matière, je me suis abstenu de dire même les choses indifférentes que j'avois apprises de sa bouche; c'est pourquoi le cardinal ne gagnoit rien de m'interroger : il ne se désistoit pourtant point et remarquoit ma contenance aussi bien que mes paroles, pour voir si elles avoient de la suite et de la conformité. Grâces à Dieu, je suis

toujours fort assuré, et je ne sais si je lui fis perdre le soupçon, mais je suis certain que je ne perdrai point la constance. Le roi l'alla voir bientôt après, et lui fis de grandes caresses pour guérir ses soupçons, lui témoigna qu'il n'avoit fait tout cela, que parce qu'il prenoit plaisir à surprendre quelquefois ceux qu'il aime.

Le cardinal, de son côté, ne dissimula pas moins, approuvant tout ce que le le roi avoit fait, parce que la chose n'étoit plus en état d'être contrariée. Il étudia tous les plis du visage du roi, et lui ayant semblé que quelqu'un n'étoit pas à sa place, il en eut de l'inquiétude, et me fit avertir une seconde fois de l'aller trouver; d'abord il m'adjura sur la foi de prêtre, si je n'avois pas su les desseins de cette visite, ce qui me mit en grande peine, parce que je craignois que le roi ne lui eût découvert la communication qu'il avoit eu avec moi là-dessus. Je voyois bien le danger où j'étois; mais comme j'ai coutume, dans les choses

hasardeuses, de me tenir bien ferme à Dieu, afin que s'il arrive du mal, je sois du moins en repos du côté de la conscience; je persistai dans la négative, comme j'y étois obligé, et lui dis: Votre Eminence sait que je n'ai point assisté à cette entrevue, je lui en ai donné avis aussitôt que j'en ai eu les premières nouvelles; j'ai eu ensuite l'honneur de vous voir, et je vous ai donné sur cela tous les éclaircissemens qu'il m'étoit possible; que puis-je faire davantage? Il faut que je vous avoue que cette interrogation me donne un peu d'inquiétude; j'ai toujours vécu avec une simplicité religieuse, et je ne puis supporter qu'avec beaucoup de douleur les soupçons d'une personne pour qui j'ai tant de respect. Il calma un peu son esprit, me caressa, et me témoigna une grande bienveillance, me promettant toujours tout ce que je lui demanderois pour moi et pour les miens. Je l'en remerciai fort, t lui dis que je le supplions seulement de

m'aimer et de me tenir pour son très-humble serviteur.

Il passa plus avant, et me témoigna le désir de lier une étroite intelligence avec moi, sans toutefois qu'elle parut au roi, me disant que S. M. n'auroit jamais aucun secret qu'il ne communiquât à lui ou à son confesseur; que ceux qui m'avoient précédé n'en avoient pas usé autrement; mais qu'il ne trouvoit point que je m'ouvrisse assez : il en dit plus qu'il ne vouloit, et fit une affaire de grande conséquence de cette visite qu'il avoit fait semblant de mépriser; il en vint jusqu'à me dire que cela avoit fait éclat, et que plusieurs s'étoient venus offrir de mourir avec lui, jugeant qu'il y avoit quelque grand dessein caché là-dessous. Je repartis : hé quoi! Monseigneur, qu'avez-vous à craindre? Mlle. la Fayette est un enfant. Il me serra la main là-dessus, et me dit : vous n'êtes pas méchant, il faut que je vous apprenne la malice du monde. Sachez que cet en-

ſant a pensé tout gâter. Je lui dis : Monseigneur, puisque vous m'honorez de cette confiance, je vais de suite vous donner des preuves de ma fidélité, et vous faire connoître que je suis autant ouvert que la raison et la conscience permettent de l'être. Votre Eminence n'ignore pas que le roi a une inclination bien forte pour cette fille ; je ne pense pas qu'il faille travailler à l'arracher, ni traverser le contentement qu'il peut prendre à ces visites-là, de peur de blesser son esprit qui est bien délicat là-dessus, et je crois qu'il en usera avec beaucoup de modération, lorsqu'il ne sera contrarié par personne. Je disois cela pour favoriser la liberté de ces chères entrevues, et procurer au roi une pleine satisfaction ; il prit de bonne part ce que je lui disois, et en usa ainsi.

Depuis, le roi vous vit souvent et continua de vous donner des preuves très-obligeantes de son amitié. Il recevoit avec une sensible joie les petits présens de dévo-

tion que vous lui faisiez ; il les gardoit avec soin ; il sortoit toujours d'avec vous meilleur que lui-même ; il n'avoit point de plaisir pareil à celui de votre conversation ; il m'aimoit par une réflexion de bienveillance et se confioit à moi de tout, voyant que je procédois dans cette affaire avec toute sincérité, et que je servois de nœud pour unir vos cœurs selon Dieu.

Cependant, je ne désirois pas que vos discours fussent stériles ; mes souhaits et mes prières tendoient à faire éclore quelque bonheur pour le royaume ; vous aviez les même désirs, mais nous n'avions pas encore assez ouvert nos cœurs là-dessus ; votre sexe et votre âge me faisoient appréhender de vous communiquer toutes mes pensées que je n'avois encore confié à personne ; et je crois que de votre côté, me regardant comme un homme donné au roi par le cardinal, vous vous imaginiez que je pouvois tenir à lui par quelque chaînes de servitudes : cela faisoit

que nous demeurions dans une certaine réserve qui fit bientôt place à une entière confiance. Elle commença par l'extrême tendresse que nous avions tous deux pour le roi, tant pour le salut de son ame que pour le temps de sa vie. Il nous fâchoit de voir que ce bon prince, qui vivoit si exactement dans toutes les loix de la piété, laissoit embarrasser sa conscience dans des affaires qui lui donnoient quelquefois de grands scrupules: nous nous apercevions qu'il ne goûtoit aucun plaisir de la royauté, ni même de la vie, tant il avoit de soin et de crainte. Nous conspirions tous deux à soulager son esprit et à le rendre plus favorable aux misères de ses peuples.

Il me souvient de vous avoir un jour ouï dire que vous me portiez bien de la compassion, parce que Dieu m'avoit chargé d'un grand fardeau en me donnant la direction de la conscience du roi, auquel je dois par mes efforts procurer le salut éternel, et faire qu'il

soit un aussi grand saint qu'il étoit grand monarque ; qu'il ne falloit point craindre de lui présenter les obligations de la royauté ; que vous pouviez m'assurer qu'il me goûtoit fort, et qu'il prendroit en bonne part ce que je lui dirois, et me garderoit le secret.

Ce n'étoit plus une parole de fille, mais une voix du ciel qui m'ôta la défense qui m'empêchoit de m'ouvrir à vous, et me fit vous dire : Il paroît bien, ma bonne fille, que vous avez le cœur bien assis, et que vous aimez pour l'éternité celui à qui vous devez tant d'affection ; vous touchez un grand point qui mérite bien qu'on en parle avec toute liberté.

Je crois que Dieu ne vous a pas donné de telles pensées, sans y ajouter la prudence et le secret nécessaire pour les bien ménager. Je ne puis plus douter de votre fidélité : puisque vous prenez tant de part à ce qui me touche, je veux vous parler avec toute confiance, et vous dire

que je vous estime heureuse d'être sortie de la cour, et que je m'estimerois très-misérable d'y être entré, si je devois y vivre lâche, ou mourir infidèle à ma patrie. J'ai pris une ferme résolution d'y acquitter ma conscience, et ce n'est pas d'aujourd'hui que j'en ai rendu des témoignages au roi. Je n'eus jamais l'esprit remuant et brouillon ; jamais je n'eus aucune haine, ni aversion contre M. le cardinal, qui m'a choisi, entre tant d'autres, pour me donner au roi. Si son gouvernement se pouvoit accorder avec les maximes de l'évangile, je l'aurois servi de toute ma puissance. J'ai mille fois pensé aux raisons qui se peuvent alléguer pour justifier sa conduite; mais je trouve tant de pompe et d'orgueil en sa vie, tant d'artifices en ses paroles, tant de violence en son règne, qu'il n'y a, ce me semble, que les stupides qui puissent ignorer ses succès, et que les méchans qui les puissent approuver. Je n'entreprends pas de le détruire, sachant bien

que le roi en est entièrement possédé ; mais aussi, je ne veux pas être son esclave et son complice ; je suis résolu de combattre ses maximes, quand je les trouverai contraires au salut du roi ; si je ne fais autre profit, je remporterai au moins de la cour l'innocence que j'y ai portée de la religion, et je ferai voir, par ma sortie, que j'y suis entré en homme de bien.

Vous me regardâtes alors d'un œil plein de bienveillance, et vous me dites que vous estimiez le roi heureux d'avoir si bien rencontré ; que vous n'aviez jamais attendu autre chose de la bonne réputation que j'avois acquise parmi les gens d'honneur ; qu'il falloit prendre courage, et qu'il sembloit que Dieu étoit obligé de favoriser mes bonnes intentions.

Je repliquai, il est besoin de les avoir bien pures ; car si en tout ceci, nous cherchions nos intérêts, nous n'y trouverions que de la confusion. A Dieu ne

plaise, dites-vous, que nous soyons venus dans la religion pour y apporter des sentimens intéressés. Je vous proteste, mon cher père, que j'aimerois mieux voir tous mes parens morts, que de les voir à la place du cardinal. J'ajoutai qu'il falloit conserver ce bon zèle et considérer fortement les choses que nous proposerions au roi.

Nous jugeâmes que les plus nécessaires étoient de lui parler de la paix de la chrétienté, du soulagement de ses peuples qui étoient dans la dernière misère, de l'union de la maison royale, et de le porter à une sainte et cordiale affection pour la reine, espérant que Dieu verseroit ses bénédictions sur son mariage.

Tout cela bien concerté, je vous vis enflammée d'une sainte ardeur de faire bien le devoir de votre côté, et je vous dis que tout ce que nous prétendions faire étoit très-bon, mais qu'il ne se falloit pas promettre de l'entreprendre sans

courir quelque danger; et j'ajoutai : vous savez quelle est la puissance du cardinal, et qu'il n'a jamais rien pardonné : songez bien, si vous êtes résolue de souffrir pour une bonne cause, tout ce que la providence divine ordonnera sur nous. Vous me fîtes une très-généreuse réponse que je n'oublierai jamais; vous me dites : Je vous assure, mon père, que je m'estimerois fort heureuse de porter ma tête sur un échaffaud pour acquérir le salut du roi et la liberté de la France; je n'eus plus rien à vous dire après cette parole, et m'en allai tout ravi, vous recommandant de faire quantité de dévotion à cette intention; je vous dis, lorsque vous fermâtes la grille : Souvenez-vous donc que si l'on me mène à la bastille, je dois avoir part en vos prières à double titre, comme voisin et comme complice.

Depuis, j'ai appris vos travaux et vos combats, dont mon esprit a été si rempli de joie et d'admiration, que ma plume n'est pas capable de l'exprimer.

Rien ne pouvoit être pensé avec plus de sens ; rien ne pouvoit être exécuté avec plus de hardiesse. O petite Débora ! cœur généreux et fidèle, vous n'avez rien épargné pour la gloire de Dieu, pour le salut du roi, et pour la liberté de la France ! Vous avez tout sujet maintenant de glorifier le souverain maître, à qui nous devons rendre grâces, de ce qu'il a opéré par notre bouche.

Dieu des merveilles ! disois-je, qu'est ceci ? ne point craindre ce cardinal dont le nom est celui de la terreur ! Lever les étendards de la liberté dans les sombres horreurs de la servitude, attaquer l'ennemi dans sa principale forteresse, pendant qu'on ne parle que de chaînes, de procès, de supplices ; pendant que les plus hautes dignités tremblent, que les chaires sont muettes, et que tout s'est assujetti à la tyrannie ! Le bon ange de la France suscite une fille, jeune d'âge, foible de corps, cachée sous un voile et enfermée dans un monastère, qui s'ex-

pose pour le salut du public. Tant d'autres femmes qui ont possédé l'esprit des princes, les ont toujours ménagés pour l'avancement de leurs maisons; pour venger les injures, et pour soûler leurs convoitises; mais celle-ci, épurée de tous les sentimens et de tous les intérêts de la terre, n'a regardé que le ciel en toute sa conduite.

O Dieu! vous l'avez fait forte pardessus son sexe, pardessus son âge! vous l'avez rendue capable, étant à peine sortie de l'enfance, de vous faire ce grand sacrifice de l'amour d'un roi, et de se rendre, par une charité toute héroïque, mère de peuples innombrables. Son œil n'a point été ébloui par l'éclat des Dieux du siècle; sa langue n'a point été nouée par les charmes des démons, et son cœur n'a point été fléchi par les menaces d'une puissance qui ébranle tout ce qu'elle ne peut abattre. O Dieu qui avez fait voir en tant d'occasions que vous êtes le protecteur des ames

fidèles, et généreuses ! à quoi songent les hommes de prendre de si grands soins pour se conserver, lorsqu'il faut faire gloire de se perdre ? Je me disois ceci dans mon ravissement ; et bientôt après je trouvai le chemin que je cherchois, qui étoit encore une marque de vos pas innocens. Je n'avois garde de me contenter d'apporter seulement mon conseil en une affaire où je voulois me joindre au péril.

Pour vous achever ce long discours, où je l'ai commencé, j'ai parlé au roi du devoir de sa condition et des obligations de sa conscience, avec une vigueur apostolique. Il m'écouta longtemps, en se promenant avec moi dans sa chambre, avant sa confession, et tout ce que je lui dis, entra bien avant dans son cœur, et l'ébranla sur la crainte des jugemens de Dieu. On m'a dit que sa santé en fut un peu altérée, et qu'il parut pendant deux jours avoir beaucoup de chagrin et d'inquiétude. Ceux

qui sont gagés du cardinal pour étudier jusqu'aux moindres de ses actions, ne manquèrent pas de lui en donner avis, et vous pouvez bien juger qu'il ne cessa point de le presser pour en savoir la cause.

Je n'ai pas toutefois sujet de me plaindre de la fidélité du roi, car il m'a gardé le secret autant que je l'ai desiré, m'étant offert à soutenir, devant le cardinal même, tout ce que je lui avois dit; et en effet, je me transportai sur-le-champ de bataille, attendant de pied ferme ce grand adversaire que le roi espéroit pouvoir engager au combat; mais il se servit des armes qui lui sont les plus ordinaires, n'employant que des ruses et des fourberies.

J'aurois à vous entretenir long-temps sur toutes les particularités de ce qui se passa en cette action; mais je me contenterai de vous envoyer copie de la lettre que j'en écrivis à notre révérend père Provincial. Je n'ignore pas que

quelques-uns pourront dire que nous avons entrepris un fait hardi, et que nous aurons, par trop de zèle, pressé une affaire qu'il falloit laisser mûrir; mais s'ils en connoissoient bien les circonstances, il en jugeroient favorablement, ou en parleroient avec plus de discrétion. Croyez, ma fille, que lorsque j'ai parlé, il falloit dire mes sentimens, ou bien abandonner le salut du roi, et trahir par conséquent ma propre conscience. D'autres diront que nous nous sommes bien hâtés pour ne rien faire ; mais je leur demanderois très-volontiers, qu'ont fait tant de martyrs, tant de généreux prélats, et tant de grands hommes d'État, qui ont abattu toujours les ennemis de Dieu et ceux qui opprimoient les peuples par leurs injustices et leurs violences? Ils se sont contentés de dire ce que Dieu leur inspiroit, et ont mis toute leur satisfaction en l'acquit de leur conscience.

Nous n'avons pas peu fait, d'avoir parlé la vérité jusques dans le trône du

mensonge : nous n'avons pas peu fait, de nous sacrifier pour le bien de l'État et pour la paix de la chrétienté. Nous n'avons pas peu avancé, puisque le cardinal a dit hautement, que depuis les six mois qui ont précédé mon exil, il avoit trouvé l'esprit du roi tout changé, et que vous et moi, nous lui avions plus nuis, que tout le reste de la France.

On a beau dissimuler, le roi a le trait dans le cœur bien avant : on pourra bien adoucir la plaie, mais on ne sauroit le guérir ; nos paroles lui reviendront souvent dans la pensée, et souvent il entrera en soi-même, et connoîtra un jour la générosité de nos cœurs, et la fidélité de nos services. Ne cessons point d'aimer le salut de ce pauvre prince ; ne nous arrêtons point sur ce qu'il semble nous avoir abandonné ; mais plutôt, portons lui compassion de ce qu'il s'est privé de ce qu'il avoit de plus assuré.

Vous savez assez d'où vient son mal ; il ne dit pas tout ce qu'il pense ; il ne

fait pas tout ce qu'il veut, et ne veut pas tout ce qu'il peut : si nous sommes réduits au terme de ne le pouvoir aborder, parlons à Dieu par nos larmes, pour lui obtenir de bonnes inspirations et la force de les suivre. Tant que vous serez dans l'occasion, ne perdez point de temps pour l'aider ; vous ne sauriez mieux justifier ce que vous avez fait, qu'en continuant de le faire. Consolons-nous, ma fille, dans le bonheur que nous avons d'être entrés au nombre des confesseurs de la vérité, en un temps où l'on fait un crime de son nom. L'honneur que Dieu nous fait est commun à tous deux ; mais il a d'autant plus de lustre en vous, que vous êtes forte dans la fragilité du sexe, et prudente dans la tendresse de l'âge.

Je m'assure que lorsque vous voudrez vous considérer de tous les côtés, vous ne trouverez rien en vous qui mérite d'être plaint, et Dieu y trouvera des actions pour lesquelles il prépare des

couronnes. O chère Angélique! que c'est un beau spectacle, de vous voir si honorablement marquée du caractère du Dieu des affligés, et si sensible aux afflictions des gens de bien! Ce sont des ornemens dont la vertu se pare, quand elle marche en triomphe aux embrassemens de son époux : il me souvient des paroles que vous me dites un peu avant notre séparation. « Quand j'étois à la cour, je n'étois pas assurée que le roi seroit toujours le même pour moi; mais depuis que je suis en religion, je suis très-certaine que Dieu sera toujours Dieu pour moi. Tant qu'il plaira au roi de m'honorer de ses visites, je les ménagerai toutes pour son salut, que j'aime mieux que ma propre vie; quand il voudra cesser, je vivrai, dans ma solitude, toujours aussi contente et sans me plaindre. » O paroles dignes d'être écrites par les rayons du soleil! Après cela, j'aurois tort de craindre que le

changement qui est arrivé vous ait pu causer aucun trouble.

D'ailleurs, vous êtes à la source des consolations, auprès de cette charitable mère supérieure. Vous avez versé votre cœur dans le sien ; et comme vous n'êtes plus capable que de goûter de saintes joies, vous trouverez en elle, et parmi tant de saintes ames et d'esprits si bien faits, toutes celles que vous pouvez désirer. Il me semble donc, que la seule chose qui vous pourroit affliger dans cette rencontre, seroit que vous appreniez que je fusse languissant, abattu, et moins ajusté qu'il ne faut, à la croix que Dieu m'a donnée. Sachez, ma fille, pour votre consolation, que je suis non-seulement patient, mais content dans la vénération des conduites de Dieu sur moi. Ce n'est pas que l'orage n'ait été terrible, comme vous savez ; j'ai été comme dégradé, livré par mes frères, envoyé en un exil très-rude, parmi des barbares,

et aux extrémités du royaume de France, privé de toutes fonctions, et veillé comme dans une prison, le cardinal ayant défendu que j'eusse aucune voix, ni suffrage dans mon ordre. On m'a même ôté la liberté de commerce avec mes amis, et on a ajouté à toutes ses rigueurs la défense de voir aucune religieuse, parce que, se dit-on, vous leur avez donné le péché originel, et les avez rendues criminelles d'état, ayant perverti mon esprit par vos mauvaises maximes.

Parmi tout cela, ma fille, je m'élève au-dessus de tous mes maux, et je triomphe de toutes ces rigueurs par la grâce de notre sauveur, qui ne permet pas que je sois tenté au-delà de mes forces.

Il me semble qu'après cette tourmente de la cour, je suis entré dans une île fortunée où je ne vois plus que des vertus, des grâces et des divinités; tantôt je me promène sur le grand théâtre de la nature où toutes les créatures me servent d'autant de dégrés pour aller à Dieu.

Je sens plus que je n'ai jamais fait l'éternité de mon ame dans le commerce des intelligences et des astres. Tantôt je repasse dans ma mémoire les saintes écritures et les mystères de la théologie; tantôt j'entre dans ces grands labyrinthes des temps où je vois passer tant de têtes couronnées, comme l'écume des flots de la mer; mais surtout je pénètre par la contemplation dans les profonds abîmes du verbe incarné, et dans le sein de la croix, où se trouve le remède de toutes les douleurs de la vie.

Je n'ai plus d'importuns qui m'assiègent, ni de ces occupations de la terre qui m'ôtent le loisir de goûter les charmes du ciel. Je suis le maître de mon temps, et le roi de moi-même; sans regret du passé, sans perte du présent, et sans crainte de l'avenir : quelquefois je mets la main à la plume, et je travaille déjà pour ceux qui naîtront d'ici à plusieurs siècles.

On m'a bien menacé des prisons, de

supplices, et de tous les dangers qu'on peut se figurer dans les colères du cardinal; mais j'espère que Dieu me rendra à vos prières et à celles de tant de personnes de singulière piété, qui offrent tous les jours leurs vœux pour moi. Je les vois aussi en esprit dans le calme de ma retraite, et les offre réciproquement à Dieu; et pour vous, ma chère fille, il me semble à tout moment que je vous aborde et que je vous parle; c'est ce que le cardinal n'a pas encore pu empêcher, avec toute sa puissance et toutes ses menaces.

Adieu, chère Angélique, ma joie et ma couronne, (pour user une fois des termes de l'apôtre) demeurez ferme dans les voies de Dieu; et si vous apprenez que la persécution m'ait arraché la vie, recommandez à Dieu le repos de mon ame; obtenez un service pour moi dans votre église, et priez toutes vos sœurs, nommément celles qui sont de ma connoissance, d'offrir leurs communions

pour moi. Vous trouverez quantité de bons ecclésiastiques et religieux qui me diront des messes si vous leur demandez. J'ai toujours servi le public et ne suis haï de personne, si ce n'est de ceux qui aiment trop leurs intérêts; quoiqu'il m'arrive, je leur pardonne de toute l'étendue de mon cœur, et leur désire la vraie charité et le salut éternel. J'espère que vous ne m'oublierez jamais en vos prières, etc.

Le premier des humbles, qui, (comme dit l'apôtre en son Epître aux Ph., Ch. 2,) s'est humilié jusqu'à la mort.

1637. Signé NICOLAS CAUSSIN.

PORTRAIT

DE MADe. DE St.-PIERIE.

MADAME de St.-Pierie n'est plus jeune, mais la nature qui n'a pas voulu perdre ce qu'elle avoit fait pour sa beauté, semble s'être appliquée à la lui conserver toute entière. Ce ne sont point des agrémens passagers, et quand on la trouve belle, ce n'est pas que l'on juge seulement qu'elle l'a été; tout est noble en elle, sa contenance, ses goûts, le son de sa voix, le style de ses lettres, ses discours, ses politesses; ses mots sont choisis sans être apprêtés, sa conversation est agréable et intéressante; elle n'a rien oublié, et elle a beaucoup vu; mais

ce n'est jamais que sur les plaisirs des autres qu'elle règle l'étendue de ses récits : sans rien omettre des circonstances, elle laisse le regret que les faits soient si courts ; si les livres étoient faits comme elle parle, l'amour de la lecture seroit une vertu de tout le monde : elle a un discernement admirable sur le choix de ses amies, et son amitié est courageuse et inattaquable.

Mais comme les vertus tiennent assez ordinairement aux défauts, la sensibilité de son cœur l'empêche quelquefois de voir les objets tels qu'ils sont ; et sa délicatesse sur le compte de ses amis, fait qu'en ne leur rendant pas toute la justice qui leur est due, elle ne se la rend pas à elle-même.

Née sans aucune présomption, elle laisse aux autres le soin de la connoître et de la juger ; la manière dont elle écoute, flatte ceux qu'elle entend parler, et ne leur laisse pas douter d être bien entendus. Personne n'est plus prévenant,

ni plus attentif. Plut à Dieu que son exemple pût corriger les femmes d'aujourd'hui; elle est d'autant plus faite pour leur servir de modèle, que la douceur de son caractère attire naturellement la confiance. Enfin, c'est une personne née pour le grand monde, et qui nous laisse l'idée de ce que nous entendons dire de la vraie politesse de la cour.

Fin du Tome premier.

